

**LA BALEINE**

Le journal des Amis de la Terre

Depuis 1971

juin 2009 / 3€20 N°158

# Climat, le point de non retour

BNP Paribas, une autruche  
face aux baleines

Le nucléaire atomisé ?

Procès AZF recherche  
responsabilités pénales

[www.amisdela Terre.org](http://www.amisdela Terre.org)

  
Les Amis  
de la Terre

## Edito

# Copenhague : mobiliser pour le climat et pour les droits

Le sommet des Nations unies se tiendra à Copenhague (Danemark) du 7 au 18 décembre 2009 pour décider des suites à donner au protocole de Kyoto après 2012. Si l'accord est à ce jour totalement à construire, il ne fait aucun doute que ce sommet sera un rendez-vous international fondamental pour l'environnement. C'est la raison pour laquelle nous y consacrons le dossier de *La Baleine*.

Demander le changement du mode de vie des pays industrialisés et de la France en particulier, n'est plus seulement une question écologique et éthique mais est devenu un impératif politique qui conditionne les accords climatiques internationaux à venir.

Les projets dits « de mécanisme de développement propre », sous couvert de compensation, pourraient conduire à l'accaparement des droits et des ressources des pays du Sud par ceux du Nord. Les projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à la source sont de loin les plus efficaces d'un point de vue climatique et les plus solides en termes d'exemplarité et de soutenabilité.

En tout état de cause, la France doit d'ores et déjà agir de façon à se mettre en ligne avec l'objectif de réduction des émissions de GES de 40 % en 2020 (et de 95 % en 2050), ce qui correspond aux niveaux nécessaires pour juguler la hausse des températures en deçà de 2° C.

Nous sommes loin du compte puisque la banque HSCB, peu suspecte de radicalisme écologique, a montré que le plan de relance français n'était « vert » qu'à 21,2 %, alors qu'il faudrait que l'ensemble des investissements publics et privés s'orientent désormais vers la réforme écologique de notre société.

Mais pour pallier les dommages environnementaux et les catastrophes climatiques, il faut parallèlement poser les bases d'une vraie solidarité. Il faudra non seulement prévenir, mais aussi guérir. Outre la mise en place d'un fonds de solidarité chargé de subvenir aux préjudices humains, réparer les dégâts et contribuer à organiser des sociétés soutenables, l'accord de Copenhague doit aussi porter sur l'élaboration d'un cadre juridique international reconnaissant le statut de déplacés environnementaux.

Ce cadre doit à la fois s'inspirer du droit des réfugiés, reconnu internationalement par la Convention de Genève, et s'en distinguer pour s'adapter au problème. La France se doit d'impulser cette initiative en demandant l'ouverture de négociations à ce sujet et en mettant en place, le plus rapidement possible, un cadre juridique national adapté.

Dans ce contexte, les Amis de la Terre préparent une vaste mobilisation pour que cette rencontre ne soit pas un rendez-vous manqué. De nombreuses initiatives seront proposées aux militants, aux groupes locaux et à nos partenaires, dans ce dossier et dans les mois à venir.

> **CLAUDE BASCOMPTE**

Président des Amis de la Terre • France

### Les Amis de la Terre ont besoin de votre soutien

Alors que les subventions et les financements se réduisent, il devient urgent de développer notre financement en provenance des dons et cotisations. Le soutien de nos membres nous permet en effet de garantir l'indépendance de nos actions et de poursuivre nos combats. Parce que notre indépendance financière est vitale et parce que nous refusons d'éco-blanchir les entreprises, votre soutien est essentiel. Il nous permet de renforcer notre poids face aux décideurs tout en sensibilisant un public plus large sur la protection de l'Homme et de l'environnement. Outre le renouvellement de votre adhésion, vous pouvez aussi nous envoyer un soutien ponctuel supplémentaire par courrier ou via notre site internet [www.amisdelaterre.org/faireundon](http://www.amisdelaterre.org/faireundon)  
Merci de votre confiance et de votre soutien.

> **LES AMIS DE LA TERRE**

### Le Courrier de la Baleine n°158

« Se ranger du côté des baleines n'est pas une position aussi légère qu'il peut le sembler de prime abord. »

Trimestriel • Juin 2009 • n°CCPAP : 0312 G 86222 • ISSN 1969-9212

Ce numéro se compose d'un cahier principal (20 pages), de la brochure *Profits réels, responsabilité artificielle*, de la publication *Changements climatiques, cap vers Copenhague* et d'un dépliant de la NEF.

**Directeur de la publication** Claude Bascompte **Rédactrice en chef** Sophie Chapelle **Secrétaire de rédaction** Lucie Lebrun **Comité de rédaction** Les Amis de la Terre – Paris, Célia Fontaine, Céline Gossa, Caroline Hocquard, Laurent Hutinet, Florence Leverdez, Lucile Pescadère, Caroline Prak, Emmanuelle Roggeri, Agnès Rousseaux **Ont collaboré à ce numéro** Sylvain Angerand, Geneviève Azam, Julien B., Sébastien Blavier, Lucie Conteville, Cléode de Guise, Cyrielle Den Hartigh, Alain Dordé, Rose Frayssinet, Sébastien Godinot, Jenny Hadjidakis, Stephanie Long, Yann Louvel, Hannah Mowat, Aurélie Schild, Laure Teuillères, Gwenael Wasse **Crédits photos** Collectif Plus Jamais Ça – NINA, GMB Akash, Hannah Elvery/Young FOE Europe, HdeC, Laurent Weyl/ARGOS, Réseau Semences Paysannes, Nouara Scalabre **Maquette** Nismo Carl Pezin • 01 48 00 06 94 **Impression** sur papier recyclé Offset cyclus 90g/m<sup>2</sup> avec encres végétales • Stipa • 01 48 18 20 50.



## SOMMAIRE

### 3 - 5 > INTERNATIONAL

- « Moabi, arbre de vie ou de profit ? »
- BNP Paribas, une autruche face aux baleines
- Equateur : de la bataille contre les mines de cuivre au développement écologique
- L'eau, une ressource commercialisable ?
- Benoît Kubiak à la rencontre des écologistes d'Europe et d'Asie

### 6 - 8 > FRANCE

- Antilles : laboratoire pour un autre monde
- Des freins au développement des écomatériaux mis à jour
- Le nucléaire atomisé ?
- La Nef : le choix des Amis de la Terre
- Agrocultures : décision irresponsable de l'Union européenne

### 9 - 10 > RÉGIONS

- Procès AZF recherche responsabilités pénales
- Restauration collective : tous au bio, c'est possible ?

### 11 - 16 > DOSSIER

#### CLIMAT, LE POINT DE NON RETOUR

- Vers un accord ambitieux ?
- « Le pire scénario est en train de se réaliser »
- Droits de l'Homme, les oubliés de Copenhague...
- Le poids des arguments
- Etats-Unis : et si un Président faisait la différence ?
- Exproprier pour mieux compenser
- L'équité Nord-Sud, clef du succès des accords
- Mobilisation : agir pour se faire entendre !

### 17 > RESEAUX

- Contacts en France et dans le monde
- Bulletin d'adhésion

### 18 > COIN DES LIVRES

- Livres
- Publications

### 19 > JURIDIQUE, COLLECTIFS

- La simplicité volontaire mise en cause
- Paradis fiscaux : les ONG s'en mêlent à Jersey

### 20 > PRATIQUE, HUMEURS

- Rénovation écologique : s'informer pour se lancer
- Recherche sensations ultimes

Les Amis de la Terre est une association de protection de l'Homme et de l'environnement. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste en France, et à la formation du premier réseau écologiste mondial, *Les Amis de la Terre – International*, présent dans 77 pays et réunissant deux millions de membres. Les Amis de la Terre mènent des actions de plaidoyer auprès des décideurs économiques et politiques et sensibilisent le grand public sur les problématiques environnementales. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de 30 groupes locaux.

INTERNATIONAL

## Carnet de campagne « Moabi : arbre de vie ou de profit ? »

Après cinq ans de campagne concertée entre les Amis de la Terre – Cameroun et France, le Gabon, principal producteur de moabi annonce un moratoire sur sa coupe pour 25 ans.

En janvier 2009, coup de tonnerre : le Gabon, l'un des principaux pays producteurs de moabi, décrète un moratoire de 25 ans sur l'exploitation de cet arbre, événement qui pousse *Bois International*, revue de référence de la filière bois, à titrer « Moabi, c'est fini ? » en mars. Cette décision relance les espoirs d'une protection au niveau international grâce à la CITES<sup>1</sup>.

Mais qu'en est-il réellement ? Arbre sacré, arbre médecine ou arbre garde-manger, grâce à la précieuse huile extraite de ces graines, le moabi est étroitement associé aux modes de vie des populations forestières du bassin du Congo. Mais c'est aussi un arbre recherché pour la qualité de son bois très utilisé en menuiserie. En 2005, constatant qu'environ 3 moabis sur 4 abattus avaient pour destination la France, les Amis de la Terre - Cameroun ont proposé une campagne commune aux Amis de la Terre - France.

### Importateurs à convaincre

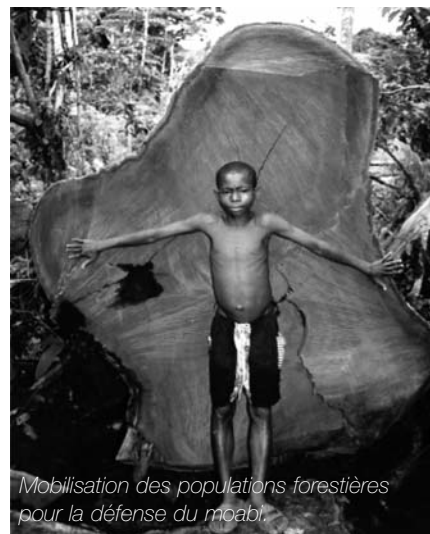
Les deux premières années, des enquêtes sur le terrain, des reportages, ainsi que des actions publiques auprès des distributeurs voient le jour. Rapidement les premiers résultats se font sentir : Leroy Merlin et Saint-Maclou stoppent la commercialisation de moabi. La pression s'intensifie avec l'organisation de deux journées de rencontres entre les importateurs et les Amis de la Terre. Dans une ambiance électrique, le soutien inattendu d'un expert en bois tropical, proche des importateurs, expliquant que couper un

moabi dans le bassin du Congo, revient à détruire une église en Europe, porte ses fruits. L'argument économique est également entendu : il est démontré, chiffres à l'appui, que l'exploitation des graines de moabi pour la production de l'huile est beaucoup plus rentable que la coupe du bois. Devant la pression médiatique des actions publiques, Point P annonce à son tour l'abandon de la commercialisation du précieux moabi, fissurant d'autant l'unité des importateurs.

### Alternatives

Devant la demande légitime d'alternatives au moabi, les Amis de la Terre mettent en avant des bois de substitution ou de nouvelles techniques comme le « lamellé-collé ». Celle-ci permet de fabriquer des portes ou des fenêtres à partir de bois locaux à moindre coût en valorisant les sous-produits des parqueteries, des petits morceaux de bois pouvant être assemblés les uns aux autres. La médiatisation de la campagne a incité des entreprises à partager l'étude et les propositions des Amis de la Terre. Forest People (cosmétiques) finance l'analyse des propriétés de l'huile de moabi et a lancé, en 2008, la première gamme de produits à base d'huile de moabi en France. Au Cameroun, l'entreprise française Palisco, principal exploitant de moabi, accepte d'indemniser l'ensemble des villages victimes de coupes abusives de moabi et de cartographier désormais les arbres utiles aux populations, à ne pas abattre.

Pourtant il faut faire vite, car s'il faut plusieurs siècles à un jeune moabi pour



Mobilisation des populations forestières pour la défense du moabi.

percer la canopée de la forêt tropicale et produire de précieuses graines, il ne faut que quelques secondes aux hommes pour l'abattre à la tronçonneuse.

> SYLVAIN ANGERAND

Chargé de campagne • Forêts

<sup>1</sup> Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction.

Aller plus loin :

Pour connaître les pratiques des distributeurs de bois : [www.ecolo-bois.org](http://www.ecolo-bois.org)

## Sakhaline II BNP Paribas, une autruche face aux baleines

C'est un mauvais feuilleton qui s'éternise et s'envenime. Depuis 1994, le projet pétrolier et gazier Sakhaline II, basé sur l'île de Sakhaline (extrême Orient russe), fait l'objet de vives critiques, les entreprises exploitant le gisement ne respectant pas leurs engagements en termes de transparence. Dernière mise en garde, le rapport de l'UICN qui révèle que Sakhaline II menace sérieusement les dernières populations de baleines grises occidentales du monde, dont l'aire d'alimentation se trouve à proximité des installations.

Comme l'explique Sébastien Godinot, coordinateur des campagnes aux Amis de la Terre - France : « Les scientifiques ont observé à l'été 2008 un déclin massif du nombre de baleines grises occidentales,

dont il ne reste plus que 130 spécimens. Ils demandent un moratoire immédiat sur toutes les activités industrielles terrestres et maritimes qui pourraient venir perturber ces baleines, afin d'éviter l'extinction définitive de l'espèce ».

### Responsabilité des banques

Le choix des acteurs financiers est simple : financer le projet et endosser la responsabilité des désastres causés ou refuser de s'y impliquer, ce que des structures comme l'agence de crédit à l'exportation américaine, celle du Royaume-Uni, ou encore la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ont fait. Mais la Société Générale a elle, accordé en 2007 un prêt massif à

Gazprom qui a pu devenir majoritaire. Depuis 2008, BNP Paribas finance directement le projet. Les Amis de la Terre - France ont à plusieurs reprises demandé à cette dernière de s'en retirer. Ces appels sont jusqu'à présent restés sans réponse. BNP Paribas s'abritait en effet derrière une Etude d'impact environnemental dont on sait aujourd'hui qu'elle a été manipulée par Shell.

> CAROLINE HOCQUARD

Aller plus loin :

Le dernier rapport du Western Gray Whale Advisory Panel est accessible en ligne : [www.iucn.org/fr/](http://www.iucn.org/fr/)

## Equateur De la bataille contre les mines de cuivre au développement écologique

**En Equateur, des habitants ont réussi à tenir tête au gouvernement et aux entreprises minières pour proposer un développement respectueux des populations et de l'environnement.**



Silvia Quilumbango a vécu douze intenses années de lutte dans son village du Cotacachi, au nord-ouest de l'Équateur. Cette femme énergique de 39 ans, mère de trois enfants, garde le souvenir des menaces de mort qu'elle a reçues, et qui n'ont jamais fait fléchir sa détermination.

Tout a commencé dans les années 1990, quand une filiale de la multinationale Mitsubishi s'implante dans Intag, une zone du canton Cotacachi. Des financements de la Banque mondiale et une nouvelle loi minière facilitent le développement de 1 000 hectares de concessions de cuivre à ciel ouvert dans la zone. Une étude d'impact, rendue publique à la demande des habitants, pronostique une détérioration de

l'environnement, la pollution des eaux et des sols, une déforestation massive, le déplacement de 100 à 200 familles. Après avoir tenté en vain de faire respecter leurs droits en mai 1997, 300 paysans occupent le campement d'exploration de l'entreprise, puis le démontent. L'entreprise abandonne le site. C'est le début d'une prise de conscience des habitants. Ils commencent à imaginer un nouveau mode de développement pour leur canton, situé à l'intersection de deux éco-régions « à haute biodiversité ». En 2000, ils proclament leur territoire « canton écologique ».

### Intimidations

En 2002, le gouvernement relance une politique de développement des mines et vend aux enchères les concessions du canton. Elles sont rachetées en 2004 par l'entreprise canadienne Ascendant Copper Corporation. C'est le début d'une nouvelle bataille pour les habitants. L'entreprise multiplie les menaces et intimidations pour contrer l'opposition des habitants au projet. Elle tente d'acheter les consciences. Elle offre des cadeaux, des programmes sociaux, des crédits, etc. En 2005, des employés de l'entreprise occupent des locaux municipaux et séquestrent le maire. L'entreprise utilise des bombes lacrymogènes contre les habitants et en vient à embaucher des paramilitaires colombiens pour les intimider. Mais les habitants du canton réussissent à prendre en otage les paramilitaires et négocient le retrait de l'entreprise auprès du gouvernement. Celui-ci

suspend l'activité des entreprises minières. Depuis, le gouvernement de Rafael Correa a réitéré l'interdiction d'exploiter la zone.

### Résistance et alternatives

Dans le canton, de nombreuses initiatives voient le jour : développement de l'écotourisme, de l'artisanat, commercialisation de produits biologiques, production d'hydroélectricité avec impacts environnementaux faibles, constitution de réserves forestières communautaires, protection des bassins versants... Des instances de réflexion et de planification sont créées, les axes de développement du canton sont débattus. Des expérimentations, comme par exemple la création d'une monnaie alternative, sont initiées.

Aujourd'hui, Silvia est présidente du Conseil de gestion environnementale et des ressources naturelles du canton Cotacachi. Elle continue son travail de sensibilisation. Elle croit au rôle des femmes, qui maintiennent la résistance dans la durée. Garder la maîtrise de son territoire et de son avenir, pour Silvia, c'est beaucoup plus qu'un slogan.

> AGNÈS ROUSSEAU

### Aller plus loin :

Collectif ALDEAH (Alternatives pour un Développement Ecologique, Autodéterminé et Humain) :

[www.aldeah.org](http://www.aldeah.org)

## Forum mondial L'eau, une ressource commercialisable ?

La médiocrité du bilan du 5<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau qui s'est tenu en mars 2009 à Istanbul (Turquie) pose la question de l'utilité de ces rencontres, créées par le Conseil Mondial de l'eau. Cette institution intergouvernementale se présente comme héritière de la Conférence sur l'Eau organisée par l'ONU en 1977 à Mar del Plata (Argentine). Mais il s'agit en fait d'une organisation privée mise en place par les lobbies français de l'eau, subventionnée et soutenue par des multinationales.

### Une déclaration finale sans intérêt

Alors que près d'un milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à

l'eau potable et que 2,5 milliards souffrent du manque de systèmes sanitaires décentes, la déclaration politique adoptée le 22 mars à l'issue du forum mondial est plus que fade, et totalement inadaptée à l'urgence.

En effet, la notion de « droit à l'accès à l'eau », réclamée avec force par nombre d'ONG et plusieurs pays, ne figure pas dans le texte. La déclaration finale stipule que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un « besoin humain fondamental », et non pas un « droit ». Il s'agit d'une différence cruciale. Dès lors que l'eau est définie comme un « besoin » plutôt que comme un « droit », il devient possible d'en faire

une marchandise. Si l'on considère l'eau comme un composant inséparable de la vie sociale, peut-on raisonnablement laisser cette ressource entre des mains exclusivement capitalistes ?

La France, l'Espagne et plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique ont tenté, en vain, de faire modifier le texte. Devant l'absence de résultat, ces pays ont signé une déclaration dissidente. Le manque de mobilisation politique au niveau international sur la question de l'eau est apparu plus criant que jamais.

> CÉLIA FONTAINE

INTERNATIONAL

## Benoît Kubiak A la rencontre des écologistes d'Europe et d'Asie

La Baleine a rencontré Benoît Kubiak : portrait d'un voyageur à la recherche d'alternatives écologiques.

En février 2008, Benoît Kubiak quittait sa Bourgogne natale pour un voyage au long cours à travers l'Europe et l'Asie. Son but : recueillir des témoignages sur les luttes contre le changement climatique auprès des associations et collectivités locales. Mais qu'est-ce qui destinait Benoît à se lancer dans un tel projet ? « *J'ai commencé à m'intéresser à l'écologie lors du procès de la Confédération paysanne qui était poursuivie pour avoir démonté le Mac Do de Millau. Je me suis rendu au procès et, sur les lieux, j'ai rencontré de nombreux militants écologistes. J'ai alors réalisé qu'il existait une alternative. Plus tard, j'ai eu envie d'agir en m'engageant dans le mouvement associatif* ». Et après de longues années nourries par un parcours militant (ATTAC, Autun Morvan Ecologie, les Amis de la Terre...) Benoît se lance dans l'aventure *Avenir Climat* : « *Cela faisait déjà cinq ans que je travaillais à la gestion de l'Agenda 21 de la communauté de communes de l'Autunois. J'avais l'impression de ne plus avancer. Peu à peu est donc née l'idée d'aller voir ce qui se faisait chez nos voisins européens et dans les pays d'Asie en matière d'environnement* ».

Passé un an de réflexion, le jeune homme entame une expédition durant laquelle il s'autorisera tous les moyens de transports, à l'exception de l'avion, beaucoup trop vorace en énergie. C'est donc en bus qu'il rejoint l'Italie puis sa compagne de voyage, une jeune indienne nommée Purvi Makwana. « *J'avais envie de partager mon projet avec une personne originaire d'un pays du Sud. Cette démarche ne devait pas seulement présenter la vision d'un "jeune blanc riche*

*du Nord* » », précise-t-il. Malheureusement, Purvi, faute de visa, n'a pu suivre qu'une partie du circuit. Aujourd'hui, Benoît voyage donc seul. Ça ne l'empêche pas pour autant d'avancer : en un peu plus d'un an, il a traversé 15 pays de l'Italie à la Syrie, en passant par la Bulgarie, noué des relations avec plus d'une centaine de personnes et associations et recensé des dizaines d'initiatives écologiques.

### Initiatives remarquables

Jusqu'à présent, de son parcours, Benoît retient sa rencontre avec l'association roumaine Zopadia. Créée par une poignée de lycéens originaires d'une ville pétrolière du nord du pays, la structure propose des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement. « *En Roumanie, les habitants découvrent la société de consommation et ont été marqués par des années de communisme. Ce qui fait que les initiatives individuelles sont très rares. Aussi, je trouve l'attitude des jeunes de Zopadia tout à fait remarquable* », explique Benoît. Il aime aussi citer le cas de la ligue d'activistes indépendants du Liban Indy ACT. Le regroupement qui a vu le jour en 2006 à Beyrouth, anime une campagne dans le monde arabe concernant les dangers des changements climatiques. Pour l'instant, Benoît n'a pas encore de date de retour en France, il préfère ne pas se fixer de planning trop précis et se laisse guider par les rencontres. Il a néan-

moins programmé tout son parcours et connaît déjà sa prochaine destination : la Turquie.

> LUCILE PESCADÈRE

Aller plus loin :

<http://avenirclimat.info>

*Le projet Avenir climat est soutenu par les Amis de la Terre - France.*



Benoît Kubiak, aventurier écolo.

## ➤ Brèves

**Le rendement des OGM contesté par des experts américains** – Un rapport indépendant de l'Union of Concerned Scientists, révèle après celui des Amis de la Terre - International, que les OGM ne garantissent pas une augmentation des rendements des cultures (tests effectués aux Etats-Unis), contrairement à ce qu'affirment les semenciers. Aucune amélioration n'a été constatée sur les maïs et sojas analysés et l'accroissement de la production est marginal ou faible pour le maïs insecticide étudié. Selon le rapport, les OGM n'assureront pas les besoins alimentaires des 9 milliards d'habitants en 2050... A l'inverse, une agriculture minimisant l'usage de pesticides et d'engrais synthétiques peut plus que doubler le rendement des cultures, à faible coût pour les agriculteurs de régions en développement.

**Les Amis de la Terre - Bangladesh à la une** - Le Prix Goldman pour l'Environnement a récompensé cette année, pour la zone Asie, notre consœur Syeda Rizwana Hasan, juriste et présidente de BELA (Bangladesh Environment Lawyers Association), l'antenne bangladi des Amis de la Terre - International. Le jury a loué le travail mené par Rizwana pour la défense de l'environnement, la protection des travailleurs, ainsi que son travail juridique pour réguler l'activité des pétroliers et navires transportant des substances toxiques. Rizwana est la première femme bangladi à recevoir une telle distinction.

## Antilles Laboratoire pour un autre monde

La mobilisation du début d'année a fait converger de façon exemplaire les revendications sociales et l'écologie.



La grève générale animée par le LKP a questionné les fondements d'un modèle de développement intenable.

Les médias ont parlé de « mouvement contre la vie chère ». Mais ce fut dans les DOM une grève générale sans précédent, animée en Guadeloupe par le LKP (*Lyannaj kont pwofitasyon*), un collectif de 49 asso-

ciations et syndicats. Car se dresser contre la « pwofitasyon » – à la fois profits abusifs et exploitation, un terme créole utile partout ailleurs ! – revient à formuler une critique sociale beaucoup plus vaste et pertinente. Les revendications étaient en effet économiques (les 200 € d'augmentation des bas salaires qui ont focalisé l'attention), mais aussi sociales et culturelles, abordant l'éducation, l'emploi, comme les services publics ou l'aménagement du territoire.

En dénonçant les prix trop élevés, les manifestants ont posé la question des monopoles de distribution, de la circulation des marchandises, des circuits de production, des modes de consommation... Ils ont remis à plat les fondements d'un modèle de développement intenable qui s'enracine dans le moule colonial racialisé hérité du passé. De la canne à la banane, puis aux complexes touristiques avec consommables importés de métropole. En pointant le scandale des profiteurs, ils ont soulevé les problèmes de répartition des ressources, d'inégalités sociales ou de mainmise oligarchique sur le pays.

### Une grève pour un changement de société

Les Antillais ont ainsi porté en actes une véritable réflexion sur un changement de société. Le remarquable manifeste de neuf intellectuels (publié le 16 février 2009) offrait en ce sens des perspectives qui ne

se limitent pas à la Caraïbe, loin de là. Porté par le mécontentement à la base, ce mouvement a croisé la problématique écologique dans ses multiples dimensions et sa portée systémique. Il a aussi démontré tout l'enjeu d'une transition pour relocaliser l'économie. Pendant la grève, les hypermarchés étaient fermés, mais les marchés locaux ont alimenté la population. Les pêcheurs et les agriculteurs ont vendu leurs denrées sans intermédiaire en renouant le lien direct du producteur au consommateur. Le souci n'est pas loin de ré-enchâsser l'économie dans la civilisation, au service des peuples et dans le respect des équilibres naturels.

La convergence des revendications sociales et environnementales est cruciale pour l'avenir. Ce mouvement a montré comment elle peut être fructueuse sur le terrain. Sa réussite est liée à la prise de conscience que le mode de développement actuel est intenable, néfaste pour le plus grand nombre. Une détermination collective exemplaire a permis d'obtenir quelques résultats. Mais quelles réponses de fond ? Les États généraux de l'Outre-mer lancés par le Gouvernement ont été boycottés par le LKP. Ces associations et syndicats ont tiré les leçons d'autres concertations-mascarades, affichage de bonnes intentions, entre diversion et paralysie finale. Le « Grenelle » est passé par là...

➤ LAURE TEULIÈRES

## Ecomatériaux Des freins au développement mis à jour

Alors que le Grenelle de l'environnement et le plan de relance misent sur la rénovation thermique des logements, les Amis de la Terre ont publié en mars 2009 le rapport « *Les écomatériaux en France, état des lieux et enjeux dans la rénovation thermique des logements* ». Les travaux d'économie d'énergie dans les logements sont indispensables pour lutter contre les changements climatiques et pour réduire la facture énergétique des ménages. Encore faut-il être vigilant sur les matériaux utilisés.

La fabrication de nombreux matériaux d'isolation utilisés lors des réhabilitations de logements est très consommatrice d'énergie et certains ont de nombreuses conséquences sanitaires, à la fois pour les artisans et pour les habitants. Les écomatériaux tels le chanvre, le liège ou la paille, apportent des réponses concrètes à ces

préoccupations. En outre, les écomatériaux comportent des atouts de taille : création d'emplois non délocalisables, bien-être global dans l'habitat, faibles répercussions environnementales (ponction sur les ressources naturelles, émissions de gaz à effet de serre), etc.

### Propositions concrètes

Pourtant, l'utilisation des écomatériaux en France ne se développe pas assez vite. Les Amis de la Terre ont voulu savoir pourquoi, en faisant la lumière sur le fonctionnement de la filière matériaux de construction/rénovation. De nombreux freins réglementaires et économiques handicapent leur développement et leur accessibilité au plus grand nombre.

Convaincus que les écomatériaux pour- ront jouer un rôle important dans la lutte

contre les changements climatiques, dans l'amélioration de la qualité des logements et le développement économique local, les Amis de la Terre listent dans ce rapport 12 propositions concrètes à destination de tous les acteurs de la filière : Gouvernement, mais aussi industriels, professionnels du bâtiment, fabricants d'écomatériaux, assureurs ou collectivités locales.

➤ CYRIELLE DEN HARTIGH

Chargée de campagne • Changements climatiques

### Aller plus loin :

Retrouver le rapport sur les écomatériaux en ligne : [www.amisdela terre.org/presse](http://www.amisdela terre.org/presse)

FRANCE

## Energie Le nucléaire atomisé ?

**Malgré les effets d'annonce de l'Elysée, les ventes d'EPR (Réacteur Pressurisé Européen) restent très limitées et ne pourront pas compter sur l'appui du plan de relance américain.**

En février 2008, *Le Figaro* annonce « le réveil du nucléaire dans le monde ». Neuf mois plus tard, *Les Echos* rectifient leurs annonces récurrentes sur la supposée renaissance du nucléaire du fait de la crise financière. Le site *Capital.fr* sonne le glas le 3 février 2009 en titrant sur le « peu d'atomes crochus [d'AREVA] avec la bourse ». En cause, « le manque de visibilité sur la stratégie et la gouvernance, les décisions importantes [étant] prises en dernier lieu par l'Elysée ». Nicolas Sarkozy multiplie en effet les déplacements ces derniers mois pour vendre des réacteurs nucléaires. Libye, Algérie, Maroc, Niger, Arabie Saoudite, Jordanie, Afrique du Sud, Estonie... Des déplacements qui, selon le Réseau Sortir du nucléaire, sont « autant d'annonces pour des réacteurs parfaitement virtuels ». Ces visites se seraient conclues par la signature de simples "mémoires d'entente" ou "accords de coopération" qui n'engagent à rien, bien qu'il y soit souvent fait mention de l'éventualité de construire des EPR.

### Zéro dollar

La France a exporté un seul EPR, en Finlande, qui est un gouffre financier. Le chantier géré par AREVA accumule les déboires – plus de trois ans de retard – et les surcoûts, la Finlande réclamant 2,4 milliards d'euros de pénalité. Flamanville (Manche) a hérité de la seule vente d'EPR et ce chantier, géré par EDF, compte près d'un an de retard. Deux autres EPR vendus à la Chine demeurent pour le moment à l'état de projet. Pour le reste, les effets d'annonce se sont transformés en reculs peu médiatisés. L'Afrique du Sud, sur fond de polémique sur les coûts du nucléaire, a enterré son projet de centrale début décembre 2008. Et Barack Obama



Action publique à Lyon lors du Chernobyl Day, le 26 avril 2009.

d'atomiser le nucléaire aux Etats-Unis en présentant le 26 février 2009 un plan de relance attribuant... zéro dollar à ce secteur. Ce plan prévoit 39 milliards de dollars pour le ministère de l'Energie et mise sur l'efficacité énergétique et l'amélioration du réseau sans un cent pour le nucléaire. Alors que l'industrie nucléaire espérait quelques 50 milliards de dollars, aucun dirigeant français n'a commenté cette déconvenue.

### Acharnement français

Des pays se détournent donc de l'atome, mais pas la France, qui, sur son propre territoire, poursuit sa course à la construction de réacteurs. Après Penly (Seine Maritime), Nicolas Sarkozy a annoncé en février dernier que la France pourrait se

doter d'un troisième réacteur EPR. Les événements au Tricastin mais aussi les fuites radioactives à Romans sur Isère (Drôme) et à Cruas-Meysses (Ardèche) ont pourtant révélé l'extrême dangerosité de cette énergie. Le dossier inextricable des déchets radioactifs conforte la dimension polluante du nucléaire. Seize associations en lutte contre l'enfouissement des déchets nucléaires, avec le soutien du Réseau Sortir du nucléaire, de la CRILL-RAD, de Greenpeace, d'Agir pour l'environnement et des Amis de la Terre, appellent à un moratoire. Rejoindre la marche internationale pour la paix de Genève à Bruxelles jusqu'au 9 juillet, c'est prendre la route d'un avenir sans nucléaire.

> SOPHIE CHAPELLE

### J'y participe :

Signer la pétition [www.dechets-nucleaires-ne-pas-enfouir.org](http://www.dechets-nucleaires-ne-pas-enfouir.org)

Marche pour la paix [www.sortirdunucleaire.org](http://www.sortirdunucleaire.org)

## La Nef Le choix des Amis de la Terre

Depuis 2005, les Amis de la Terre analysent les impacts sociaux et environnementaux des activités des grandes banques françaises, qu'ils ont présentées dans les rapports « *Banques françaises et environnement : presque tout reste à faire* » et « *Banques françaises, banques fossiles ?* ». Parallèlement, ils ont publié le guide éco-citoyen « *Environnement : comment choisir ma banque ?* » qui classe les banques selon leurs impacts induits et qui permet au grand public de choisir sa banque selon des critères sociaux et environnementaux.

### Un partenariat de choix

Si la campagne sur la responsabilité des banques met en avant l'implication de BNP Paribas ou de la Société Générale dans des projets controversés, elle montre que des alternatives existent aussi. La Nef, coopérative de finances solidaires dont la mission est d'utiliser l'épargne qui lui est confiée pour financer exclusivement des projets dans les domaines environnementaux, sociaux et culturels, en fait partie. C'est donc en connaissance de cause que les Amis de la Terre soutiennent la Nef, alternative crédible dans le milieu financier et surtout,

seul acteur financier français à publier chaque année l'intégralité des projets financés. Depuis début 2009, ses épargnants ont en outre la possibilité de reverser une partie de leurs intérêts aux Amis de la Terre – France. Enfin, la Nef vise à devenir une banque éthique européenne avec des partenaires en Italie et en Espagne, ce qui lui permettra de devenir une banque à part entière et de proposer davantage de services aux particuliers d'ici 2011. Tous à la Nef !

> YANN LOUVEL

Chargé de campagne •  
Responsabilité des acteurs financiers

## Agrocarburants Décision irresponsable de l'Union européenne

Alors que l'Union européenne a fixé en décembre 2008 un objectif d'incorporation de 10 % d'agrocarburants dans les carburants d'ici 2020, la mobilisation se poursuit



Difficile de faire entendre sa voix sur les agrocarburants !

L'Union européenne (UE) a adopté fin décembre 2008 le « paquet énergie-climat », qui contient la Directive sur les énergies renouvelables. Dans ce cadre, elle a maintenu sa décision de porter à 10 % la part d'agrocarburants dans la consommation totale de carburants dans les transports européens en 2020. Cette décision ouvre la porte à la ruée des entreprises européennes vers les terres des pays du Sud, pour produire huiles et céréales nécessaires pour atteindre les objectifs d'incorporation d'agrocarburants.

### De nombreuses voix contre

Cette décision intervient malgré la mobilisation importante de la société civile contre le développement des agrocarburants. Lancée le 1<sup>er</sup> octobre 2008,

la campagne commune aux Amis de la Terre – France, Oxfam France-Agir Ici et le CCFD « *Les agrocarburants ça nourrit pas son monde* » a donné la possibilité à 35 000 personnes d'interpeller directement MM. Sarkozy et Barnier sur la question. Elle s'est également traduite par l'organisation de plus de cent manifestations publiques ou conférences.

Mais les ONG ne sont pas les seules à s'intéresser aux conséquences désastreuses des agrocarburants pour les populations des pays du Sud et pour l'environnement. Ces critiques ont également été bien médiatisées, et quelques députés français et européens ont repris à leur compte les éléments mis en avant dans cette campagne pour interpeller le ministre de l'Agriculture.

Le Parlement européen, de son côté, avait fait des recommandations fermes en septembre 2008, pour revoir à la baisse l'objectif d'incorporation et limiter les impacts négatifs de cette politique sur le droit à l'alimentation, les déplacements forcés de population, ainsi que sur la déforestation et la pollution des sols. De ces recommandations, l'UE n'a presque rien gardé.

### Pistes d'évolution

Pourquoi ce vote irresponsable dans ce contexte ? Dans plusieurs cabinets ministériels français, on reconnaît souvent la démesure et les risques de l'objectif de 10 %, mais sans vouloir remettre en cause le soutien promis au *lobby* agricole.

Néanmoins, il semble qu'un débat s'ouvre entre les différents acteurs autour d'un objectif limité à 7 % en France, afin de ne pas recourir à des importations et sans affecter nos propres marchés alimentaires. De plus, le soutien financier à la filière s'affaiblit puisque, suite à une modification du Projet de Loi de Finances en début d'année 2009, les aides fiscales aux agrocarburants seront progressivement réduites.

En outre, dans le cadre de la plainte des Amis de Terre et d'autres associations contre la scandaleuse publicité « Bioéthanol de betteraves : enfin une bonne nouvelle ! », le Jury de Déontologie Publicitaire a reconnu que cette publicité violait le code déontologique publicitaire sur le développement durable.

Enfin, au niveau régional, les résultats sont positifs : l'Association des Régions de France (ARF) a publié en fin d'année 2008 une étude critique sur la politique française de promotion des agrocarburants. L'ARF demande au Gouvernement de revenir sur l'objectif d'incorporation, afin de tenir compte de tous les impacts induits. Ces évolutions constituent-elles une première étape vers une approche plus critique ?

Elles ne peuvent qu'encourager à la poursuite de la mobilisation.

> SÉBASTIEN GODINOT

Coordinateur des campagnes

## Brèves

**Les Français prêts à consommer moins** – Alors que les partis politiques, y compris écologistes, rejettent le mot « décroissance » au motif qu'il ferait peur et que les citoyens ne seraient pas prêts, un sondage réalisé par OpinionWay les 11 et 12 mars 2009 montre que 93 % des sondés sont prêts à consommer moins, 75 % à utiliser moins leur voiture et 43 % à réduire leurs voyages en avion. 58 % ont acheté un produit bio au cours du dernier trimestre, et les femmes sont plus volontaires. Qui est en retard ?

**Amorce attaquerait Eco-emballages** – Regroupant plus de 350 collectivités, Amorce envisage un dépôt de plainte contre Eco-emballages. Ses placements hasardeux pourraient entraîner jusqu'à 75 millions d'euros de pertes financières, comme l'a confirmé en février un audit commandé par le Gouvernement. Eco-emballages est réticent depuis plusieurs mois à respecter le barème de soutien aux collectivités. Amorce demande la création d'une agence indépendante de régulation des filières de tri et de recyclage.

**Macabre poisson d'avril** – Valé Inco/Goro Nickel a déversé le 1<sup>er</sup> avril 2009 entre 14 000 et 200 000 litres d'acide sulfurique dans le ruisseau se jetant dans la baie Prony (Nouvelle-Calédonie, voir *La Baleine* n° 153), y supprimant toute la faune alors qu'il comptait quatre espèces de poissons endémiques. L'industriel ne dispose d'aucune autorisation Installation Classée pour la Protection de l'Environnement pour cause d'étude d'impact insuffisante. La Province l'a tout de même contraint à l'arrêt, Cofesud (entre autres) réclame l'annulation de l'arrêté d'autorisation et l'évaluation globale du projet. Voir <http://codefsud.blogspot.com>

RÉGIONS

## Procès AZF Recherche responsabilités pénales

**Le procès en correctionnelle de l'explosion de l'usine chimique AZF en 2001 à Toulouse s'est ouvert. Il vise à établir les responsabilités pénales de cette catastrophe.**

Huit ans après l'explosion du hangar 221 de l'usine AZF, le 21 septembre 2001, qui avait provoqué la plus grande catastrophe industrielle depuis la seconde guerre mondiale, un procès exceptionnel de quatre mois s'est ouvert à Toulouse le 23 février 2009. Serge Biechlin, le directeur de l'usine, et Grande Paroisse – exploitant de l'usine et filiale du groupe Total – en tant que personne morale, sont poursuivis pour « *homicides et blessures involontaires, destructions et dégradations involontaires par l'effet d'une explosion ou d'un incendie, et infractions au Code du travail* ». En effet, après six ans d'instruction, la thèse de l'accident chimique a été retenue. Ils ont été rejoints par Total, la maison mère, et son Président qui ont reçu une citation directe à comparaître dès la première semaine de procès.

### Usine « modèle »

Ce procès est historique par l'ampleur de la catastrophe, l'émotion suscitée et ses répercussions possibles : la première semaine, a eu lieu le décompte des 31 morts, des 20 800 blessés indemnisés et autres victimes du tiers de Toulouse détruit. A ce jour 2 500 parties civiles se sont



*En septembre 2001, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse a défiguré une grande partie de la ville.*

déclarées, 200 témoins et experts vont se succéder à la barre et 50 avocats interviendront lors de ce procès.

Les quatre mois d'audiences, visant à déterminer les responsabilités pénales, vont être chargés. Le Tribunal aura à évaluer l'ampleur de l'événement, l'organisation des secours au moment de la catastrophe et le fonctionnement du site. L'usine décrite comme « modèle » par son directeur comportait, d'après les entreprises sous-trai-

tantes, des parties vétustes. La certification ISO 14 001 avait d'ailleurs été retirée.

Les experts auront la charge de l'évaluation de l'explosivité des nitrates, l'analyse du cratère, des enregistrements sonores ou filmés, autant d'apports qui permettront de proposer une explication à la catastrophe. En effet, les experts payés par Total remettent en cause la thèse de l'accusation, qui affirme que deux produits incompatibles ont été mis en contact, sans en avancer de plausible de leur côté.

Après la recherche de la cause et la thèse de l'accusation, les plaidoiries concluront le procès en juin 2009. Le délibéré devrait être rendu, quant à lui, dans la deuxième quinzaine de novembre.

Le Président du Tribunal, par sa parfaite connaissance du dossier et sa courtoisie, maintient une qualité remarquable à ces débats passionnants.

> ROSE FRAYSSINET

*Les Amis de la Terre • Midi-Pyrénées*

**Pour suivre les audiences :**

[http://plusjamaiscaniiciniailleurs.  
over-blog.org/](http://plusjamaiscaniiciniailleurs.over-blog.org/)

## Profits réels, responsabilité artificielle

Les Amis de la Terre lancent en juin 2009 une campagne publique sur le thème de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, grand oublié du Grenelle de l'environnement malgré les promesses de Nicolas Sarkozy. Ciblent les parlementaires en vue du vote du texte de

loi « Grenelle 2 », cette campagne leur adresse trois demandes : instaurer la responsabilité juridique des maisons-mères des multinationales françaises sur leurs filiales à l'étranger, améliorer la loi NRE de 2001 sur le *reporting* de leurs impacts sociaux et environnementaux, et modifier

les textes de loi pour que les périmètres de sécurité des sites industriels à risque soient soumis à débat public.

> GWENAEL WASSE

*Chargé de campagne • Responsabilité sociale  
et environnementale des entreprises*

## Déforestation L'art : outil de dénonciation

Les Amis de la Terre - Paris s'élèvent depuis plusieurs années contre les monocultures d'arbres. L'opération de compensation carbone « Un Parisien, un arbre », organisée par la Mairie de Paris, avait en particulier été dénoncée en octobre 2008. Elle incitait les Parisiens à financer des projets de reboisement dans les pays du Sud pour lutter contre la déforestation. Seul hic : en lieu et place de la forêt et de la biodiversité attendues, apparaissent souvent des monocultures d'eucalyptus, très gourmands en eau. Ce type d'opération ne représente donc pas une solution face à la déforestation et aux changements climatiques. Les Amis de la Terre -

Paris défendent au contraire la lutte contre le gaspillage et en particulier la publicité.

### Œuvre symbolique

Dans le cadre de la Journée mondiale contre les monocultures de plantation d'arbres qui se tiendra le 19 septembre 2009, les Amis de la Terre - Paris invitent l'artiste américaine Barbara Hashimoto à présenter une œuvre monumentale et symbolique au

musée du Montparnasse à Paris. Composée d'imprimés publicitaires broyés, collectés au préalable par des militants et sympathisants, son installation visera à alerter le public sur la quantité de papier gaspillée. Une mobilisation et une médiatisation de cette action artistique peut amener à refuser de plus en plus la publicité.

> LES AMIS DE LA TERRE • PARIS

### J'y participe :

Collectez les imprimés publicitaires et contactez les Amis de la Terre - Paris :

[paris@amisdelaterre.org](mailto:paris@amisdelaterre.org)

**Rendez-vous** le 19 septembre 2009 à l'Espace Krajberg du musée du Montparnasse - 21, avenue du Maine - Paris 14<sup>e</sup>

## Restauration collective Tous au bio, c'est possible ?

La restauration collective biologique présente un grand nombre d'avantages et n'est pas nécessairement plus coûteuse que les cantines classiques.



Le goût des enfants pour les produits de saison peut être éveillé très tôt.

Depuis quelques années, parallèlement à la prise de conscience sur les défis écologiques actuels, les problèmes de sécurité alimentaire ont conduit les responsables politiques, administratifs, pédagogiques et les parents d'élèves à s'interroger sur les pratiques alimentaires en restauration scolaire. L'agriculture biologique apporte des réponses à ces questions en garantissant aux scolaires des produits de qualité, dont la composition est équilibrée et la saveur intacte. Mais cela va plus loin, fournir les cantines scolaires avec des produits biologiques est l'occasion de sensibiliser les enfants à l'écologie : respect de l'environnement, des

hommes et des territoires. L'éveil des enfants au goût naturel des aliments favorise leurs préférences pour des produits de saison, qui n'ont pas beaucoup voyagé...

Pourtant seulement 0,1 % de la restauration française est biologique, du fait notamment de la méconnaissance du sujet. Or, la mise en place d'une restauration collective est accessible, et un petit « coup de pouce » d'une association au démarrage d'un tel projet peut en faciliter la mise en place.

### Comment faire ?

Autour du questionnement sur les soutiens possibles à l'agriculture biologique et

paysanne, les Amis de la Terre – Haute-Loire, géographiquement ancrés sur le plateau Vivarais-Lignon, ont entamé après avoir créé une AMAP, une réflexion sur la mise en place de cantines bio.

La première étape est de repérer le taux de sensibilisation et de soutien auprès des politiques et des acteurs locaux nécessairement concernés par le projet : institutions, groupes scolaires, collèges et lycées, maisons de retraite, centres de loisirs, etc.

Après avoir repéré de potentiels fournisseurs locaux permettant d'asseoir un argumentaire solide, des réunions peuvent être organisées avec les différents acteurs, afin de leur exposer le projet et sa faisabilité.

### Pas plus cher

A l'objection qui est souvent faite du coût plus élevé du « bio », les Amis de la Terre – Haute-Loire répondent que manger bio n'est pas forcément plus cher. En faisant évoluer l'alimentation peu à peu, en privilégiant les légumes de saison, les produits locaux, et en diminuant les protéines animales, le surcoût est très limité.

D'autre part, la formation des personnels de cuisine et l'encadrement pédagogique est pris en charge en partie par le Conseil général.

C'est un long chemin, et « lentement mais sûrement », les choses changent !

> JENNY HADJIDAKIS

Les Amis de la Terre • Haute-Loire

### Aller plus loin :

*Nos enfants nous accuseront*, film de Jean-Paul Jaud, 112 minutes, 2008

[www.nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com](http://www.nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com)


## Brèves

**Guerilla potagère** – Les Amis de la Terre – Montreuil et bien d'autres ont organisé le 17 mai 2009 un semis collectif de variétés anciennes de potagères, interdites à l'usage commercial sur des lieux publics. Cet événement festif fut l'occasion de rappeler les problèmes d'appauvrissement de la biodiversité domestique liés à l'appropriation du vivant par les grandes multinationales, et d'appeler à résister en conservant et diffusant les variétés anciennes.

[www.semonslabiodiversite.org](http://www.semonslabiodiversite.org)

**Des oranges-outans à Limoges** – Trois oranges-outans courant dans les rayons, suivis de militants étiquetant certains bois « ce produit nuit gravement à la forêt et au climat »... C'est la scène qu'ont pu vivre les visiteurs de Castorama et Bricorama à Limoges le 9 mai dernier. Cette action organisée par les Amis de la Terre visait à dénoncer l'importation de certains bois exotiques, rares et précieux pour certaines populations et nécessaires aux grands équilibres écologiques mondiaux. Le site [www.ecolo-bois.org](http://www.ecolo-bois.org) propose des alternatives à ces produits.

**On nous in'onde en Meurthe-et-Moselle** – Alors que le Parlement européen vient d'adopter un rapport concernant les effets sur la santé des champs électromagnétiques, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle impose la technologie WIFIMAX sur l'ensemble du département sans aucune concertation (voir *La Baleine* n° 156). Les Amis de la Terre - Meurthe-et-Moselle demandent un moratoire sur la généralisation du WIFI et l'ouverture d'un débat citoyen via des pétitions « cartes postales ». Pour en savoir plus : [www.amisdelaterre.org/meurtheetmoselle](http://www.amisdelaterre.org/meurtheetmoselle)



**En décembre 2009 se tiendront des négociations internationales sur le climat à Copenhague. Elles devraient déboucher sur un accord remplaçant le protocole de Kyoto prenant fin en 2012. L'enjeu est énorme car les dernières découvertes scientifiques font état d'un dérèglement climatique toujours plus important et imminent, avec des conséquences imprévisibles sur l'environnement mais aussi et surtout sur l'Homme. Des mesures politiques ambitieuses et équitables doivent être prises de manière urgente. Une mobilisation massive est indispensable pour faire naître un vrai débat public et pousser les décideurs à adopter des politiques courageuses. Les Amis de la Terre - France et International en font une priorité et vous invitent à découvrir le dossier et à le faire circuler. Bonne lecture !**

## Négociations internationales sur le climat Vers un accord ambitieux ?

**L'accord international sur le climat qui sera négocié à Copenhague (Danemark) en décembre 2009 est déterminant pour l'avenir climatique, pour cette raison, la société civile doit se faire entendre.**

Après une année 2008 marquée par des découvertes scientifiques alarmantes sur l'emballement des changements climatiques, 2009 devra être l'année des décisions. Des sessions de discussions sur les politiques internationales de lutte contre les changements climatiques déboucheront sur le sommet final rassemblant les pays signataires de la Convention Cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009. Les parties devront impérativement tomber d'accord sur la suite à donner au protocole de Kyoto signé en 1997 pour la période post 2012, au risque que toute chance de contenir les dérèglements climatiques tombe à l'eau.

### Un accord fort, absolument

Les Amis de la Terre poussent pour que ces discussions internationales aboutissent à des décisions qui prennent le taureau par les cornes : pas d'accord faible ni de report de la signature à l'année suivante. En effet, les retards pris par les discussions internationales sur le climat font de cette année, un point de non retour. Depuis des années, les industries les plus polluantes, les investisseurs et les gouvernements les plus aliénés à leurs logiques freinent par tous les moyens les avancées de la lutte contre les dérèglements du climat mondial.

La position des Amis de la Terre s'appuie sur les principes de solidarité avec les pays les plus touchés par les premiers effets des changements climatiques et de responsabilité historique des

pays industrialisés. Cette position se décline en trois axes : des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés d'au moins 40 % d'ici 2020 et de 95 % d'ici 2050, le rejet des mécanismes de flexibilité (connus sous le nom de « compensation », en particulier l'inclusion des projets de lutte contre la déforestation dans les mécanismes de marché), et la mise en place d'un système de soutien financier vers les pays du Sud pour l'adaptation et l'atténuation.

### Entendre les populations du monde

Au delà des positions défendues par les Amis de la Terre auprès des médias et des décideurs français et européens, il est primordial que la mobilisation populaire s'organise pour faire monter la pression.

Les gouvernements du Sud se font de plus en plus entendre, via des regroupements tel que l'AOSIS, rassemblant les petits pays insulaires, ainsi que les populations via les organisations internationales dont les Amis de la Terre - International ou Climate Justice Now !, regroupant un grand nombre d'organisations sociales ou écologiques. De nombreux événements sont prévus tout au long de l'année 2009 avec pour point d'orgue la journée mondiale pour le climat le 12 décembre pour laquelle des milliers d'événements, notamment à Copenhague, sont attendus.

> **CYRIELLE DEN HARTIGH**

Chargée de campagne • Changements climatiques

## Les dates clés des négociations internationales sur le climat

**1994**

Entrée en vigueur de la Convention Cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), ratifiée à ce jour par 192 pays.

**1997**

Adoption du Protocole de Kyoto avec des conférences annuelles des signataires de la CCNUCC et des parties.

**2005**

Entrée en vigueur du Protocole de Kyoto ratifié par 172 pays – à l'exception notable des Etats-Unis – qui propose un calendrier de réduction des émissions de GES avec des engagements pour 38 pays industrialisés.

**Décembre 2008**

Adoption du « paquet énergie-climat » européen, sous la Présidence française de l'Union européenne.

**7-18 décembre 2009**

15e Conférence des Parties à la CCNUCC et 5ème réunion des Parties au protocole de Kyoto, Copenhague.

**Avril à novembre 2009**

4 réunions de la CCNUCC sont au programme entre autres à Bonn et à Bangkok.

### Regard scientifique

## « Le pire scénario est en train de se réaliser »

A Copenhague comme dans les autres rencontres internationales sur le climat, ce sont les conclusions du GIEC qui servent de base aux discussions. Et ces conclusions sont claires : il va falloir agir vite et fort. Si l'on ne veut pas dépasser la limite que l'Union européenne a elle-même fixée pour l'horizon 2100, c'est-à-dire une augmentation maximale de la température terrestre de 2° C par rapport à la période pré-industrielle, le monde devra d'ici 2050 réduire ses émissions de gaz à effet de serre non pas de 50 %, comme il était admis jusqu'alors, mais de 80 %.

« Pour réussir cette réduction de 80 %, il faut que la courbe de nos émissions commence à décroître en 2015, explique Jean-Paul Céron, membre du groupe de travail II du GIEC. Puis il faudra baisser de 6 % par an. Les progrès technologiques ne pourront pas suffire à atteindre cet objectif. Il va falloir un changement des modes de vie. Si l'on ne fait rien on va inévitablement en payer les conséquences. »

Et les conséquences sont lourdes. Le GIEC avertit les Etats qui pensent encore pouvoir s'adapter qu'« un changement climatique non atténué conduirait vraisemblablement, à long terme, à dépasser les capacités d'adaptation des systèmes naturels, gérés et humains. »

### Chiffres tièdes

Pourtant les chiffres avancés par le GIEC sont encore tièdes par rapport à l'état des savoirs actuels. Le rapport est par essence édulcoré : il doit être validé par l'ensemble des Etats représentés. « Certains éléments pourtant très intéressants ont dû être laissés de côté », affirme M. Céron. « Par exemple les théories sur les mécanismes cumulatifs n'ont pas été intégrées dans nos calculs sur l'élévation du niveau de la mer. Sur ce point nous sommes en retard sur le film d'Al Gore ! ». Cependant, la nécessité de consensus présente un avantage : les conclusions et recommandations du rapport ne peuvent être contestées par les gouvernements.

Depuis la sortie du rapport, des pontes du GIEC multiplient les interventions dans la presse pour convaincre les dirigeants de l'urgence. 2 000 scientifiques se sont réunis en mars à Copenhague pour faire entendre avant les négociations que « les dernières observations confirment que le pire des scénarios du GIEC est en train de se réaliser ».

> CAROLINE HOCQUARD

### Aller plus loin :

Site sur le Groupe d'experts indépendants sur l'évolution du climat :

• [WWW.IPCC.CH/LANGUAGES/FRENCH.HTM](http://www.ipcc.ch/LANGUAGES/FRENCH.HTM)

### Droits de l'Homme

## Les oubliés de Copenhague...

Les changements climatiques menacent les droits de l'Homme ! Outre les conditions sociales de vie qui sont directement affectées, ce sont nos chers droits fondamentaux qui sont déjà bousculés.

Les dérèglements climatiques portent directement atteinte à l'un des principaux pivots des droits de l'Homme, le droit à la vie. En effet, les bouleversements climatiques menacent la vie humaine à travers des phénomènes brutaux (ouragan Katrina) ou insidieux (montée des océans au Bangladesh). Par conséquent, pour rendre « concret et effectif » le droit à la vie tel que reconnu dans les principaux textes internationaux sur les droits de l'Homme (notamment le Pacte de 1966 de la Cour européenne des Droits de l'Homme), il est nécessaire de mettre en place des systèmes juridiques organisant concrètement la protection de ce droit. Alors que les discussions sur les changements climatiques sont marquées par leur technicité (pourcentage de réduction, quotas, marché, etc.), il s'agirait ici de replacer l'humain au centre des préoccupations liées au climat.

### L'Être humain au cœur du changement climatique

Or, à l'approche du rendez vous de Copenhague, force est de constater que l'agenda est vide de cet enjeu ! Pire, les ONG semblent, elles aussi, s'être lancées dans cette course aux chiffres

alors même que le protocole de Kyoto est un instrument très insuffisant pour lutter efficacement contre le changement climatique... Le rôle des ONG n'est-il pas de pointer du doigt les sujets délaissés par les Etats ? Les ONG doivent urgemment proposer l'adoption d'un nouveau protocole sur les changements climatiques et les droits de l'Homme à la CCNUCC.

Petite lueur d'espoir, le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU vient d'achever un rapport sur cette question, mais, malgré les contributions audacieuses des Amis de la Terre - Angleterre, il ne brille pas par son ambition...

> JULIEN B.

### Aller plus loin :

Rapport « Témoignages des populations affectées par le changement climatique » :

• [www.amisdelaterre.org/Les-populations-affectees-par-le.html](http://www.amisdelaterre.org/Les-populations-affectees-par-le.html)

Rapport « En lutte pour nos droits » :

• [www.foei.org/fr/publications/pdfs/human\\_rights.pdf](http://www.foei.org/fr/publications/pdfs/human_rights.pdf)

Appel citoyen du collectif Argos :

• [www.refugiesclimatiques.com/petition](http://www.refugiesclimatiques.com/petition)

• [www.collectifargos.com/](http://www.collectifargos.com/)

## Négociations Le poids des arguments

**Une conférence internationale rassemble un grand nombre d'acteurs, aux rôles, objectifs et moyens différents. La Baleine vous guide dans les couloirs des négociations !**

Les 192 pays signataires de la Convention Cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) seront réunis en décembre 2009 à Copenhague pour négocier le nouvel accord qui succèdera au protocole de Kyoto en 2012. Outre les gouvernements, 1 500 lobbyistes représentent les intérêts des banques, industries, ONG, syndicats... Malgré les différences de statut, leur objectif est le même : faire basculer les directives dans leur sens. C'est le principe même du *lobbying*, influencer les personnes responsables de la législation afin « d'infléchir une norme, d'en créer une nouvelle ou de supprimer des dispositions existantes ». Un *lobby* est donc un groupe de pression, qui regroupe les acteurs d'un même domaine pour imposer leur point de vue.

### Même fin, différents moyens

Plusieurs milliers de lobbyistes arpentent toute l'année les couloirs des ministères, de Bruxelles, de l'ONU... Mais les temps forts sont canalisés pendant ces conférences. Le World Business Council for Sustainable Development est un *lobby* de 200 multinationales. Il est à l'origine du Global Business Day qui a eu lieu à Poznan (Pologne) lors de la dernière rencontre des parties de la CCNUCC en décembre 2008, « organisé pour faciliter le dialogue entre les hautes entreprises et les experts gouvernementaux ». Tout est dit. Une journée peu médiatisée où le gratin des entreprises a rencontré les responsables gouvernementaux. Le *lobbying* d'intérêt privé se fait à l'ombre des caméras, le *lobbying* d'intérêt public, en interpellant les dirigeants par des conférences de presse, des rendez-vous avec les négociateurs et en mobilisant la population par des actions symboliques.

Le Réseau Action Climat - International (CAN) est un réseau de 450 ONG dont font partie les Amis de la Terre. A Poznan, il a sollicité directement les responsables de l'Union européenne dont Nicolas Sarkozy, sur l'importance de leur rôle pour la réussite de la conférence. En parallèle, le CAN a organisé chaque jour dans le hall où se tenaient les négociations



Action "Enveloppons les changements climatiques" des Young Friends of the Earth - Europe à Poznan (Pologne) le 11 décembre 2008.

les « Fossil of the Day Award ». L'objectif ? Dénoncer devant les journalistes le pays ayant le plus ralenti les négociations pour le mettre face à ses responsabilités. Le Canada a ainsi été déclaré grand « vainqueur » de Poznan.

### Et au final ?

Au final, un travail de titan pour les négociateurs et démissionnaires, sur-sollicités pendant ces journées. Afin de prendre les « bonnes » décisions, ils doivent faire le tri entre toutes les informations scientifiques, sociales, économiques envoyées par les différentes parties prenantes. Des contextes international et national, de la capacité de conviction des *lobbies* dépendent les décisions prises par les Etats. La crise financière a favorisé les *lobbies* économiques à Poznan. Les ONG, associations et syndicats se mobilisent pour que le climat et les populations restent au centre des négociations de 2009.

> CÉLINE GOSSA

## Etats-Unis Et si un Président faisait la différence ?

Le règne de Georges W. Bush à la Maison Blanche a été une catastrophe concernant les mesures à prendre pour lutter contre les changements climatiques. Steven Guilbeault, de l'ONG québécoise Équiterre et co-président du Réseau Action Climat - International, présente ici ses observations sur la politique visée par Barack Obama, à la veille du sommet international de Copenhague.

Alors que les États-Unis n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto et ont accusé un retard considérable dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'objectif fixé par la nouvelle présidence à l'horizon de 2020 est de réduire les émissions de 20 % par rapport à 1990.

### Un budget à la hauteur

Steven Guilbeault rappelle que Barack Obama a annoncé que 15 à 20 % de son budget de 750 milliards de dollars US consacré au plan de relance économique serait investi dans les énergies vertes. Il compte doubler, au cours des trois prochaines années, la production d'énergies renouvelables

(éolien, solaire, géothermie, etc.). L'ensemble des édifices publics fédéraux atteindraient une performance énergétique de 70 %. Deux millions d'habitations pourraient bénéficier d'un plan d'isolation éco-énergétique.

Ce qui importe également est la composition de l'équipe sur le dossier énergie – qui ne se vérifie pas pour l'ensemble de l'équipe gouvernementale : des experts rigoureux qui ne mettent pas en doute la réalité des changements climatiques. Steven Chu, Prix Nobel de physique 1977, est nommé à la tête du ministère de l'Énergie et Lisa P. Jackson, administratrice de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis. Vigilance enfin, quand le président élu de la plus grande puissance économique au monde déclare qu'« il n'y a pas de contradiction entre la croissance économique et des pratiques écologiques solides ».

> CLÔDE DE GUISE

## Europe Compensation carbone, une controverse sociale et environnementale

Pour mieux comprendre les enjeux du marché du carbone, *La Baleine* a rencontré **Stephanie Long**, chargée de campagne climat des Amis de la Terre - Australie.

### Qu'entend-on par « mécanismes de flexibilité » ?

Le protocole de Kyoto autorise les parties de l'Annexe I – membres de l'OCDE et pays européens dont l'économie est en transition vers une économie de marché – à utiliser les mécanismes de flexibilité pour leur permettre d'atteindre leurs obligations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il existe trois types de mécanismes de flexibilité : les permis d'émissions négociables, les mécanismes de développement propres (MDP) et les mises en œuvre conjointes (MOC). Le marché européen des quotas d'émissions (ETS - European Union Trading Scheme) permet aux entreprises fortement émettrices d'acquiescer des « droits » d'émissions, par l'intermédiaire des MDP ou des MOC par exemple. Le MDP est censé contribuer au « développement durable » du pays hôte, par la réalisation d'un projet réduisant les émissions de GES. En retour, le pays industrialisé à l'initiative du projet reçoit des Unités de Réduction Certifiées des Emissions égales aux réductions réalisées, qu'il pourra comptabiliser pour remplir son propre engagement de réduction d'émissions. La MOC est une variante du marché d'émissions où chaque pays de l'Annexe I qui a réduit ses émissions plus qu'il n'y est contraint, peut revendre ses quotas d'émissions.

### Quels problèmes ces mécanismes de flexibilité posent-ils ?

Ils sont très problématiques. L'ETS a été critiqué pour son incapacité à atteindre le « cap » – niveau absolu de réduction des émissions obligatoires – et pour son allocation gratuite des permis. Quelques individus continuent de croire en son potentiel et travaillent sur la réforme de l'ETS.

## Forêt Exproprier pour mieux compenser

Quand les publicitaires se creusent la tête pour trouver un geste symbolique de protection de la planète, on voit bien souvent un enfant plantant un arbre qui, en grandissant, stockera du dioxyde de carbone pour lutter contre les changements climatiques. En voilà une belle image !

Pourtant, si dans l'inconscient collectif de nos sociétés, planter un arbre ne peut être qu'un geste positif pour la planète, cette vision n'est pas nécessairement partagée par tous. Un arbre en croissance stocke du carbone, mais dans de nombreux pays du Sud, planter un arbre est aussi un acte d'appropriation du foncier. Ainsi, dans la zone sahélienne, les arbres organisent un partage de l'espace, invisible pour l'œil du profane, entre les agriculteurs sédentaires et les éleveurs itinérants. En Amérique du Sud, où les conflits fonciers sont très importants, les mouvements paysans et indiens (notamment les guarani) organisent régulièrement des opérations d'arrachage d'arbres pour protester contre l'envahissement des monocultures d'eucalyptus sur leurs terres.

### Reconnaître les peuples autochtones

En Ouganda, autour du parc national de Mont Elgon, les paysans sont en lutte. D'abord expulsés de leurs terres traditionnelles lors de la création de ce parc, ils se voient aujourd'hui déplacés à nouveau par la création de plantations de puits de carbone pour compenser les émissions de carbone des clients d'une compagnie d'aviation hollandaise.

Les forêts pourraient bientôt être une composante majeure du marché du carbone. C'est tout l'enjeu des négociations actuelles

Le MDP est défectueux parce qu'il permet aux pays de l'Annexe I d'éviter ou de retarder la réduction des émissions de GES du transport, des secteurs industriels et de l'agriculture en leur permettant simplement d'acheter des crédits MDP aux pays en développement. C'est de la simple compensation carbone ! Le MDP donne la priorité à la réduction d'émissions en sus de tout autre aspect de développement durable, conduisant au financement de projets socialement et environnementalement catastrophiques.

### Existe-t-il des alternatives ?

Il existe de nombreux moyens, pour les pays de l'Annexe I, de réduire leurs émissions au niveau national sans « acheter » ces quotas d'émissions ailleurs. Afin d'atteindre une économie sobre en carbone dans l'hémisphère nord et sud, nous devons prendre de réelles mesures pour transformer nos modes de production et de consommation. Nous devons mettre en œuvre l'efficacité énergétique, la production décentralisée des énergies renouvelables, des pratiques agroécologiques durables en filière courte. Il nous faut donner la priorité aux transports en commun, à la marche à pied, aux vélos plutôt qu'aux voitures, à l'aviation de luxe et au transport maritime. Des campagnes comme « The Big Ask » demandent un plan annuel de réduction contraignante d'émissions de GES pour imposer la réduction d'émissions dès maintenant. Un tel engagement participerait à l'adoption, par les pays du Sud, de voies allant dans le sens d'un développement sobre en carbone, soutenu politiquement et économiquement.

> PROPOS RECUEILLIS PAR HANNAH L. MOWAT



« Ne pas entrer. Forêts à louer pour puits de carbone. »

sur le climat. Mais parce que les pays ne s'accordent pas pour reconnaître le rôle des communautés locales dans la protection des forêts et parce qu'une monoculture d'arbres est toujours considérée comme une forêt, nous craignons de voir se multiplier les cas d'expropriation de terres ou d'expulsion de peuples autochtones de leurs forêts pour créer des puits de carbone.

> SYLVAIN ANGERAND

Chargé de campagne • Forêts

### Aller plus loin :

« A funny place to store carbon » :

• [www.wrm.org.uy/countries/Uganda/book.html](http://www.wrm.org.uy/countries/Uganda/book.html)

## Justice climatique L'équité Nord-Sud, clef du succès des accords

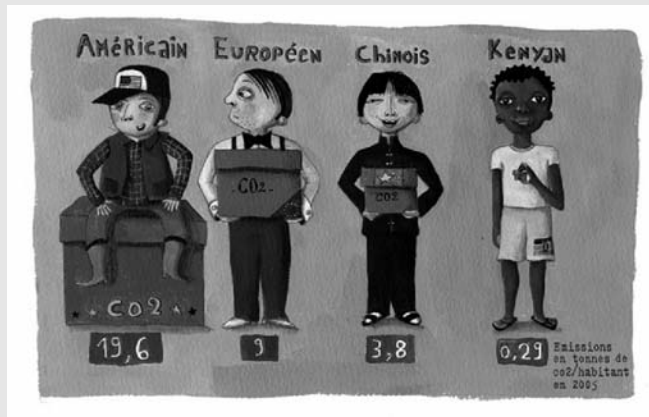
**L'équité doit guider le futur accord mondial sur le climat qui sera négocié à Copenhague en décembre 2009 et des solutions pour la mettre en œuvre existent.**

L'accord issu des négociations de Copenhague devra inclure les responsabilités historiques des pays du Nord – au regard des émissions de gaz à effet de serre (GES) émis depuis 50 ans – mais aussi les capacités humaines, financières et techniques de chaque pays. Ainsi, il a été reconnu lors de la Conférence de Bali, fin 2007, que les pays développés doivent soutenir financièrement et technologiquement les efforts entrepris par les pays les plus vulnérables pour limiter leurs émissions de GES et s'adapter aux changements climatiques. Malgré cet accord, le soutien et l'attention politique apportés par les premiers aux seconds sont aujourd'hui trop faibles.

### « Juste part »

Pourtant des solutions existent notamment en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. Si celles-ci étaient déployées largement, elles permettraient aux émissions mondiales de GES d'atteindre leur maximum sur la période 2013-2017 pour décliner ensuite de 80 % en 2050 par rapport à 1990. Ces dispositions offriraient également aux pays du Sud la possibilité de mettre en place des stratégies de développement sobres en énergie et en carbone, conciliant croissance du bien-être des populations, en accord avec les objectifs du millénaire, et la préservation du climat.

Pour cela, les pays industrialisés doivent payer leur « juste part » et contribuer à la hauteur de leurs capacités et de leur responsabilité historique. L'ONG EcoEquity en collaboration avec le Stockholm Environment Institute proposent une méthode de calcul de cette juste part, intitulée « Greenhouse Development Rights », illustrée via un indice de référence : l'Indice Capacité-Responsabilité (ICR). Cet indice croise la capacité à agir de chaque individu calculé à partir de ses revenus annuels (dont sont exclus les plus démunis se situant sous un « seuil de développement » fixé à 7 500 \$/an), avec sa responsabilité historique (calculée sur la base du cumul des émissions de GES par pays depuis 1990). L'ICR par pays peut ainsi être calculé : les Etats-Unis sont affectés d'un indice de 32 %, l'Union européenne de 25 % – la France de 3,2 % – et la Chine de 6,6 %.



### Aide additionnelle

Cela signifie par exemple que l'Europe doit participer financièrement à hauteur de 25 % à la réduction des émissions mondiales de GES. Selon les dernières estimations de la Commission européenne, le chiffre global du financement de la lutte contre les changements climatiques dans les pays du Sud devra atteindre au minimum 110 milliards d'euros/an d'ici 2020 dont 40 milliards d'euros pour l'adaptation aux changements du climat et 70 milliards d'euros pour la réduction des émissions.

Bon nombre de propositions sont en discussion actuellement mais quelques grandes lignes fondatrices devront être respectées : ce financement devra tout d'abord faire l'objet d'un contrôle très strict sous l'égide de la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques et répondre à des critères de gouvernance intransigeants. Il ne devra en aucun cas provenir de contributions volontaires dont l'inefficacité a été démontrée. De plus, cette somme devra être additionnelle à toute aide publique au développement. Enfin, les populations locales devront être impliquées dans les choix de politiques et projets réalisés.

> SÉBASTIEN BLAVIER

Réseau Action Climat • France

### Aller plus loin :

Changements climatiques : cap vers Copenhague (joint à cette Baleine)  
[www.ecoequity.org/GDRs](http://www.ecoequity.org/GDRs)

## Collectif Urgence climatique, justice sociale !

L'urgence climatique est désormais reconnue à l'échelle internationale. Plusieurs voies se dessinent pour en affronter les défis. Elle est considérée par certains comme une opportunité nouvelle pour relancer un capitalisme en crise et dégager de nouvelles sources de rentabilité avec des technologies « vertes », l'extension de la propriété sur les biens communs et la régulation du climat par la finance carbone. Autant d'impasses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et mettre en œuvre une justice climatique.

### Crise d'un modèle

Le collectif Urgence climatique - Justice sociale en France, lié au réseau international Climate Justice Now ! inscrit l'urgence climatique au cœur de la crise d'un modèle de production et de consommation, qui en se globalisant, conduit à la destruction des écosystèmes et de la biodiversité, à l'épuisement des ressources non renouvelables, à

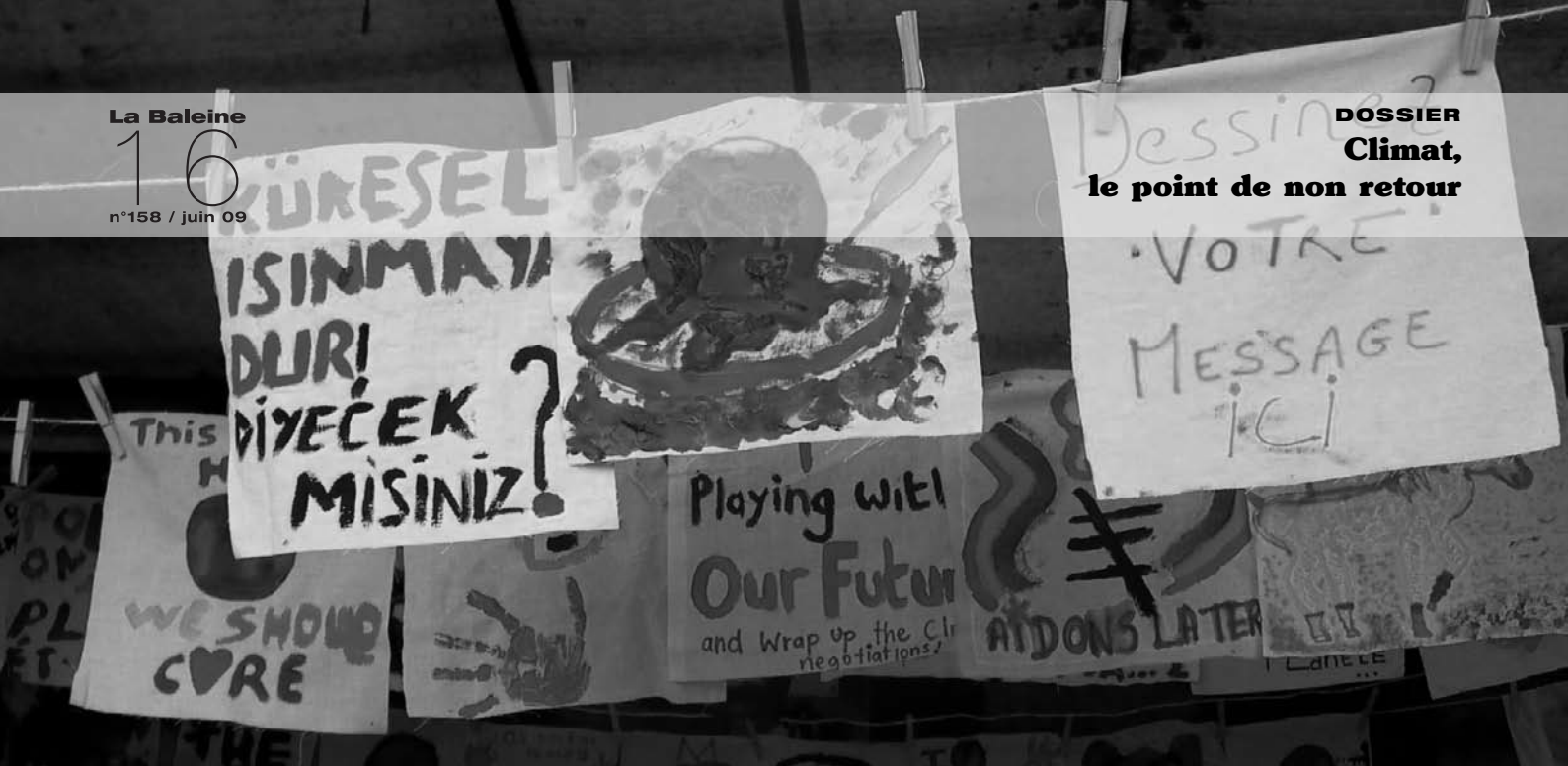
l'accumulation d'une dette écologique considérable vis-à-vis des pays du Sud, à l'explosion des inégalités sociales et à la disparition de sociétés qui avaient contribué à la sauvegarde des écosystèmes. La justice sociale et la solidarité sont au centre de la crise climatique qui fragilise ceux qui dépendent le plus des écosystèmes pour leur survie, notamment dans les pays du sud, et ceux qui partout subissent les conséquences d'un système prédateur des activités humaines et des ressources. Les mouvements sociaux, dans toute leur diversité, ont à se saisir de cette crise pour construire les transitions vers des systèmes écologiquement soutenables et socialement justes.

> GENEVIÈVE AZAM

ATTAC • France

### Aller plus loin :

• <http://climatjustice.org/>



## Mobilisation Agir pour se faire entendre

**Les conséquences des changements climatiques concernent l'ensemble de la société civile et il est nécessaire qu'elle se mobilise pour se faire entendre à Copenhague. Voici quelques pistes...**

Tout au long de l'année 2009 auront lieu des négociations internationales sur les changements climatiques déterminantes (voir chronologie en page 12). Elles s'achèveront par la rencontre à Copenhague. Ces négociations concernent la population mondiale puisqu'elles doivent déboucher sur un accord qui succèdera à celui de Kyoto en 2012. Cet accord déterminera des objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) par pays, des moyens d'atteindre ces objectifs, et le degré de solidarité de ces moyens entre pays du Nord et du Sud. Les Amis de la Terre - France et International font de la mobilisation pour cette conférence internationale, la priorité de l'année 2009. Les Etats parties à la conférence qui vont négocier cet accord doivent en effet être à l'écoute de la société civile – associations écologistes, de solidarité, syndicats, peuples indigènes exclus des négociations – pour aboutir à un consensus ambieux, équitable et à la hauteur des enjeux.

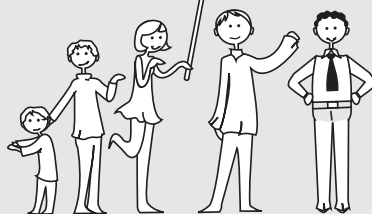
### S'informer

Se tenir informé est, sans aucun doute, un premier pas dans l'action. Le débat ne peut être laissé entre les seules mains des négociateurs et des experts, la société civile doit s'en emparer. Devant la complexité du phénomène et des solutions à apporter, de nombreuses organisations proposent des outils pédagogiques, notamment sur internet :

Décryptage de négociations internationales sur le climat par :

- Les Amis de la Terre : [www.justice-climatique.org](http://www.justice-climatique.org)
- Le Réseau Action Climat - France : [www.rac-f.org/copenhague.php3](http://www.rac-f.org/copenhague.php3)
- Le collectif Urgence climatique – Justice sociale : <http://climatjustice.org/>
- L'ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- La Mission interministérielle sur l'effet de serre : [www.effet-de-serre.gouv.fr](http://www.effet-de-serre.gouv.fr)

Tous à Copenhague !



### S'exprimer

La manière la plus simple et efficace de donner son avis est de signer une pétition pour interpeller les décideurs. Les Amis de la Terre – International proposent de signer un appel pour une justice climatique sur le site :

[www.exigeonslajusticeclimatique.org](http://www.exigeonslajusticeclimatique.org)

Ils organisent aussi un rassemblement le 12 décembre à Copenhague, pour en savoir plus sur ce rassemblement et les modalités de transport, contactez-nous !

### Faire connaître les enjeux de Copenhague

Vous êtes informé et vous vous êtes exprimé, la diffusion de l'information doit maintenant être organisée. De multiples actions sont possibles, de l'organisation d'une action publique ou d'une conférence, à la projection d'un film. Les Amis de la Terre – France mettent à votre disposition une boîte à outils donnant des clés pour organiser une action autour des enjeux des changements climatiques et des négociations internationales.

Pour en savoir plus contactez le groupe local le plus proche de chez vous (voir page 17) ou, s'il n'y en a pas, Lucie Lebrun, chargée de l'animation du réseau.

[lucie.lebrun@amisdelaterre.org](mailto:lucie.lebrun@amisdelaterre.org)  
Tel. 01 48 51 18 94

RÉSEAU

LE PLUS GRAND RÉSEAU ÉCOLOGISTE MONDIAL



Les Amis  
de la Terre

2B rue Jules Ferry  
93100 Montreuil

Tél. : 01 48 51 32 22  
Fax : 01 48 51 95 12

france@amisdelaterre.org  
www.amisdelaterre.org

➤ **Contacts en France**

**BAS-RHIN** Jean-Serge Bozon / bas-rhin@amisdelaterre.org • **BOUCHES-DU-RHONE** Marc Castadello / Tél. : 06 34 24 80 79 / bouchesdurhone@amisdelaterre.org • **DUNKERQUE** Nicolas FOURNIER / Tél : 03 28 20 30 40 / fournierni@voila.fr • **GERS** Robert CAMPGUILHEM / Tél : 05 62 65 64 50 / gers@amisdelaterre.org • **HAUT-VAR** Jean-Alexandre LAROCHE / Tél : 04 94 80 32 32 / hautvar@amisdelaterre.org • **HAUTE-LOIRE** Yanni HADJIDAKIS / Tél : 04 71 59 75 88 / hauteloire@amisdelaterre.org • **HAUTE-SAVOIE** Simone DALEX / Tél : 06 24 27 45 04 / haute-savoie@amisdelaterre.org • **HYÈRES** Jacqueline HERBRETEAU / Tél : 04 94 65 05 27 / atheres@cegetel.net • **ISÈRE** Marc PEYRONNARD / Tél : 04 76 45 27 95 / isere@amisdelaterre.org • **LANDES** Christian BERDOT / Tél/Fax : 05 58 75 34 50 / landes@amisdelaterre.org • **LIMOUSIN** Martine LAPLANTE / Tél : 06 87 03 80 32 / limousin@amisdelaterre.org • **LOIRE** Hervé CHAPUIS / Tél : 06 07 37 03 14 / loire@amisdelaterre.org • **LOIRE-ATLANTIQUE** Antoine Feuillet / loire-atlantique@amisdelaterre.org • **MARNE** Denis ROUSSEAU / Tél : 03 26 04 03 78 / marne@amisdelaterre.org • **MEURTHE-ET-MOSELLE** Jean-François PETIT / Tél : 03 83 64 53 88 / meurtheetmoselle@amisdelaterre.org • **MIDI-PYRÉNÉES** Alain CIEKANSKI / Tél/Fax : 05 61 34 88 15 / midipyrenees@amisdelaterre.org • **MONTREUIL** Léa BACCHETTA / Tél : 06 66 65 28 12 / montreuil@amisdelaterre.org • **MOSELLE** Gérard BOTELLA / Tél : 03 87 62 19 16 / moselle@amisdelaterre.org • **NORD** Gérard CABY / Tél : 03 20 89 19 09 / nord@amisdelaterre.org • **PARIS** Claude BASCOMPTE / Tél : 01 43 56 93 18 / paris@amisdelaterre.org • **PÉRIGORD** Olivier GEORGIADIS / Tél : 05 53 09 27 90 / perigord@amisdelaterre.org • **POITOU (VIENNE)** Françoise CHANIAL / Tél : 05 49 58 25 55 / poitou@amisdelaterre.org • **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES** Mélia MAKHLOUFI / Tél : 06 14 91 36 52 / pyrenees-atlantiques@amisdelaterre.org • **RHÔNE** Sylvie Hubert / rhone@amisdelaterre.org • **SAVOIE** Patrick BASTIEN / Tél : 06 37 54 47 60 / savoie@amisdelaterre.org • **SEINE ET MARNE** Jean-Claude LE MARECHAL / Tél : 01 64 05 84 37 / seineetmarne@amisdelaterre.org • **VAL DE BIEVRE** Richard COTTIN / Tél : 01 60 13 99 51 / valdebievre@amisdelaterre.org • **VAL D'OISE** valdoise@amisdelaterre.org • **VAL D'YSIEUX** Arlette NOEL / Tél : 01 34 68 73 16 / valdysieux@amisdelaterre.org

➤ **Contacts dans le monde**

**Les Amis de la Terre International** PO Box 19199 / 1000 GD Amsterdam / PAYS-BAS / Tél. 31 20 622 1369 / Fax. 31 20 639 2181 / info@foei.org / www.foei.org

**Les Amis de la Terre Europe** / Mundo-B Building - Rue d'Edimbourg 26 / 1050 Bruxelles / Belgique / Tél. 32 2 542 0180 / Fax. 32 2 537 55 96 / info@foeeurope.org / www.foeeurope.org

**Groupes nationaux :** Allemagne (Bund), Afrique du Sud, Angleterre/Pays de Galles/Irlande du Nord, Argentine, Australie, Autriche (Global 2000), Bangladesh (IEDS), Belgique, Belgique Flandres (For Mother Earth), Bolivie, Brésil, Bulgarie (Ecoglasnost), Cameroun (CED), Canada, Chili (Codeff), Chypre, Colombie (CENSAT), Corée, Costa Rica (COECOCEIBA), Croatie, Curaçao, Danemark (NOAH), Écosse, Espagne, Estonie (ERL), États-Unis, Finlande (Maan ystävät ry), Géorgie (SMM), Ghana, Grenade, Guatemala, Haïti (cohpeda), Honduras, Hongrie (MTS), Île Maurice, Indonésie (WALHI), Irlande (Earthwatch), Italie, Japon, Lettonie (VAK), Lituanie (LZJ), Luxembourg (Mouvement Écologique), Macédoine (DEM), Malaisie (Sahabat Alam Malaysia), Mali (Guamina), Malte, Népal, Nicaragua (Centro Humboldt), Niger (Environmental Right Action), Norvège (NNV), Nouvelle Zélande, Palestine (Pagon), Papouasie-Nouvelle Guinée, Paraguay (Sobrevivencia), Pays-Bas (Milieudedefense), Pérou, Philippines (LRC-KSK), Pologne (PKE), République Tchèque (Hnutí Duha), Salvador (CESTA), Sierra Leone, Slovaquie, Sri Lanka, Suède (MJV), Suisse (Pro Natura), Swaziland, Togo, Tunisie (ATPNE), Ukraine (Zenelyi Zvit) et Uruguay (REDES).

## Adhésion et abonnement

Oui, je soutiens les Amis de la Terre !

**Le plus simple : 1 € par semaine**

Soit un prélèvement automatique de 13 euros par trimestre.

Merci de compléter ce bulletin et de nous le retourner accompagné de votre RIB ou

de votre règlement au secrétariat national : Les Amis de la Terre • 2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

### Cotisation seule

Cotisation simple : **33 euros**

Cotisation couple : **49 euros**

Cotisation étudiants

et chômeurs : **10 euros**

### Abonnement à La Baleine

Tarif adhérent : **7 euros**

Tarif normal : **12 euros**

Tarif de soutien : **-- euros**

### Mes coordonnées

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter (à remplir impérativement)

Agence : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_

**Veillez joindre à cette autorisation un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)**

### Autorisation de prélèvement

N° national d'émetteur : 449 672

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par Les Amis de la Terre. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte ou aux Amis de la Terre France. Association bénéficiaire : Les Amis de la Terre France – 2B rue Jules Ferry – 93100 Montreuil.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_



## Echappées vertes

### Propositions pour des vacances écologiques



LIONEL ASTRUC

Envie de vacances écolo ? Cet ouvrage vous mettra sur la piste : de l'hébergement en yourte, roulotte, hôtel, à la découverte naturaliste, en passant par l'écovolontariat ou la randonnée avec animaux... Le mérite de ce livre n'est pas tant de donner des bonnes adresses, mais plutôt de proposer une grille d'analyse pour faire le choix écolo : accessibilité en transport en commun, utilisation des énergies renouvelables, restauration à base d'aliments biologiques... En attendant les vacances, ce petit ouvrage coloré nous fait patienter !

160 pages, Editions Terre vivante, 2009  
Prix : 19 € + 2 € de frais de port  
(commande à adresser aux Amis de la Terre  
• 2B, rue Jules Ferry • 93100 Montreuil)

## Militer pour la planète

### Sociologie des écologistes



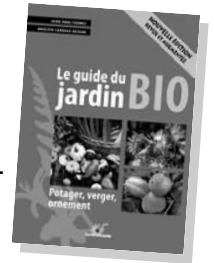
SYLVIE OLLITRAULT

L'écologie fait partie de la vie quotidienne : OGM, réchauffement climatique et développement durable sont des mots du vocabulaire courant. Mais qui sont les écologistes ? Archives, observations ou entretiens, l'auteur utilise tous les moyens pour en faire un portrait précis. Ces individus, qui s'unissent pour manifester, agir et dénoncer, parfois experts dans leur domaine, ont reçu la vocation. Sylvie Ollitrault analyse les mobilisations des années 1960-1970 qui se prolongent dans les actions militantes des altermondialistes du XXI<sup>e</sup> siècle dénonçant les problèmes environnementaux mondialisés. Continuer à y croire et se battre : une bonne description de l'écologiste militant.

226 pages • Editions PUR • 2008  
Prix : 18 €

## Le guide du jardin bio

JEAN-PAUL THOREZ  
BRIGITTE LAPOUGE-  
DÉJEAN



La nouvelle édition du guide du jardinage biologique est arrivée, 25 ans après la première version. 100 plantes potagères dont le rutabaga ou le chou de Chine. 29 arbres fruitiers dont le framboisier ou le noyer. 77 plantes ornementales du coquelicot au tournesol. Une chose est certaine : le choix est vaste. Grâce à des fiches techniques, des dessins et des graphiques, l'art de jardiner n'aura plus de secret pour quiconque et sera un véritable plaisir. Mais un bon jardinier doit connaître le sol qu'il travaille, faire son compost, utiliser des engrais verts, récupérer l'eau, lutter contre les ravageurs tout en sachant préparer des semis. Pour un véritable expert, le tableau des associations de légumes est une mine de renseignements. Un glossaire et de bonnes adresses complètent ce guide indispensable qui ravira passionnés et débutants.

432 pages, Editions Terre Vivante, 2009  
Prix : 27 € + 2 € de frais de port  
(commande à adresser aux Amis de la Terre  
• 2B, rue Jules Ferry • 93100 Montreuil)



## Le technoscientisme

### Le totalitarisme contemporain

MARC ATTEIA

Rien n'arrête le progrès... Telle pourrait être la devise du technoscientisme. Selon l'auteur, adhérent des Amis de la Terre – Midi-Pyrénées, cette idéologie du XXI<sup>e</sup> siècle va remplacer les totalitarismes du siècle dernier. Son bras armé en est l'ingénieur qui sait utiliser les nouvelles technologies (informatique, nanotechnologie, biotechnologie, ...) pour imposer à l'être humain et à la nature sa volonté implacable. Son but : « étendre la rationalisation économique à tous les champs de l'activité humaine » qui, même si elle favorise les riches, « épuise les ressources naturelles de la planète et cause la pollution croissante de la Terre ». C'est dans la Ville, temple de la consommation, qu'elle s'applique le mieux. Même les catastrophes nucléaires n'ont pas arrêté sa folie meurtrière. La deuxième partie de ce livre est d'ailleurs entièrement consacrée à cette énergie et démontre que démocratie et nucléaire ne font pas bon ménage. Ce livre de science et de philosophie interpelle la conscience de tous.

494 pages, Editions Yves Michel  
2009 • Prix : 29,90 €

## ➤ Nos publications

Commandez et diffusez les documents des Amis de la Terre

Je règle par chèque à l'ordre des Amis de la Terre 2 B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil (Participation aux frais de port : 2,00 €)

### Agriculture et OGM

- Qui tire profit des cultures GM : l'usage accru des pesticides  
Rapport Friends of the Earth - International  
90 pages - Janvier 2008
- Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde.  
Dossier - 15 pages - octobre 2008 -  
www.agrocarb.fr

### Changements climatiques

- Rénovation thermique de mon logement, besoin d'aide ?  
Guide - 28 pages - 4 €

### Forêts

- Importer légalement en Europe du bois coupé illégalement au Cameroun  
Rapport - 24 pages - Mai 2008
- Orang-outan en voie d'extinction  
Brochure/poster - juin 2006 - 0,5 €
- Guide du consommateur de bois  
Guide - 16 pages, 3 €

### Energie et nucléaire

- Face à la menace climatique, l'illusion du nucléaire  
RAC-F - 64 pages - gratuit
- Nucléaire : comment en sortir ?  
Etude sur des sorties du nucléaire en 5 ou 10 ans  
Rapport 92 pages - janvier 2008 - gratuit

### Responsabilité des acteurs financiers

- Rapport sur les banques « Banques françaises, banques fossiles ? »  
Rapport 224 pages ou synthèse 12 pages - février 2007
- Banque européenne d'investissement  
l'Europe mine l'Afrique  
Brochure - décembre 2007 - 0,5 €  
Affiche 80x80cm - janvier 2008 - 3 €
- Guide citoyen sur la BEI, une banque pas comme les autres ?  
Guide - 44 pages - septembre 2008 - gratuit
- Terrain miné : l'implication de la BEI dans le projet minier de Tenke-Fungurume en RDC

Rapport - 24 pages - septembre 2008 - gratuit

- Environnement : comment choisir ma banque ?  
Guide 2008/2009 - 12 pages - décembre 2008
- Assurances françaises : changements climatiques garantis ?  
Rapport - 100 pages et synthèse - 12 pages - décembre 2008

### Responsabilité sociale et environnementale des Entreprises

- Total : la mise en examen  
Rapport - 120 pages et synthèse - Mai 2008
- Total aggrave son cas  
Brochure - mai 2008 - 0,5 €
- Profits réels, responsabilité artificielle  
Brochure - 8 pages - 0,5 €

### Nos sites internet

- [www.renovation-ecologique.org](http://www.renovation-ecologique.org)
- [www.ecolo-bois.org](http://www.ecolo-bois.org)

JURIDIQUE

## Droit de l'urbanisme La simplicité volontaire mise en cause !

**Dans le Limousin, l'utilisation liberticide du droit de l'urbanisme menace le mode de vie pratiqué par des habitants de yourtes à Bussière Boffy.**

Il y a quelques années de cela, des familles achètent des parcelles de terrain dans une jolie commune de la Haute-Vienne. Sur ces parcelles, les familles installent des yourtes, des grandes tentes posées au sol, l'habitat traditionnel mongol. Depuis lors, les relations avec les autorités municipales se sont dégradées, ces dernières ayant entrepris une lugubre atteinte aux droits de ces familles.

### Les droits de l'Homme bafoués !

Cela commence par l'adoption d'une carte communale (plan local d'urbanisme simplifié) qui classe leurs parcelles en zone naturelle (N), les rendant inconstructibles.

Cette situation aurait pu ne rester qu'une banale histoire d'urbanisme, mais les choses basculent au moment de l'inscription sur les listes électorales de membres de ces familles. Prétextant la supposée illégalité de leurs yourtes pour contester la validité de leur « justificatif de domicile », le maire refuse leur inscription sur les listes électorales. Mais, cela ne suffisant pas, le même stratagème est mis place pour refuser l'inscription des enfants des familles à

l'école du village... Et voilà les droits de vote et à l'éducation bafoués ! Finies les lectures controversées de la carte communale, c'est de droits fondamentaux dont nous parlons.

Il faudra un rappel à l'ordre du tribunal d'instance et une manifestation de soutien des parents d'élèves pour faire rentrer les choses dans l'ordre. La HALDE, Haute autorité de lutte contre les discriminations, ne s'y est pas trompée, puisqu'elle a récemment rappelé, au sujet des gens du voyage, que les discriminations sur l'accès au droit de vote et sur la scolarisation des enfants sont trop fréquentes. Elle a demandé à l'association des maires de France de rappeler à leurs adhérents les obligations légales en la matière.

### Bannir le conformisme

Si la liberté de choix de son habitat s'arrête légitimement à l'obtention d'un permis de construire, l'utilisation du code de l'urbanisme à des fins liberticides est injustifiable ! Si d'un côté les uns ont un peu ignoré les règles d'urbanisme – mais qui connaît sur le bout des doigts les règles d'urbanisme, surtout celles qui s'appliquent aux yourtes ! -, de l'autre côté,

on oublie que les pouvoirs du maire en matière d'urbanisme ne sont pas l'instrument d'une immigration communale « choisie ».

Alors, quelle issue donner à ce conflit ? Une seule solution semble pouvoir être envisagée : la régularisation des yourtes. Cette solution est-elle déshonorante ? Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle est plus que banale. Chaque jour, des maires régularisent des constructions illégales, qui dans la majorité des cas, portent beaucoup plus atteinte à l'ordre public que ces yourtes par leur localisation en zone littorale ou de montagne. A l'heure du Grenelle de l'environnement, ne devrait-on pas inverser cette tendance, en pénalisant les constructions prédatrices de l'environnement, et en régularisant les Yourtes ?

En attendant, du marché de Brive-la-Gaillarde jusqu'aux prairies du haut Limousin, les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux !

> JULIEN B.

Pour en savoir plus : <http://yourtesbussiere-boffy.info>

COLLECTIFS

## Paradis fiscaux Les ONG s'en mêlent à Jersey

Dans un contexte de crise financière, les Amis de la Terre se sont rendus en mars 2009 à Jersey, l'un des hauts lieux de l'évasion fiscale en Europe pour dénoncer le scandale des paradis fiscaux !

Les Amis de la Terre et de nombreuses ONG : Tax justice Network, Attac, CCFD, Oxfam ont défilé dans les rues de Jersey afin d'interpeller l'opinion internationale sur un thème d'actualité, au regard du contexte économique actuel.

La responsabilité des banques françaises est aussi à mettre en cause. Preuve en est : l'implantation de BNP Paribas dans 190 paradis fiscaux, et dans à peine moins pour le Crédit Agricole et la Société Générale. Si Jersey a été le point de ralliement de cette manifestation, c'est surtout parce qu'elle est connue comme l'île « spécialiste » des trusts, ces entreprises « prête nom ».

Leur finalité est de permettre aux particuliers et aux entreprises d'échapper à la fiscalité voire de blanchir des fonds. Autrement dit, vendre de l'opacité pour faire circuler les capitaux dans la plus totale impunité.

### Pays du Sud en danger

Les pays du Nord sont loin d'être les premières victimes de cette évaporation des capitaux, puisqu'on constate que les pays du Sud voient partir 500 milliards de dollars chaque année vers les paradis fiscaux. Ce qui, de fait, constitue un obstacle majeur au développement et à la réduction de la pauvreté.

Sous la pression des ONG mobilisées, l'île de Jersey a consenti en mars 2009 à signer des accords d'échanges d'information avec certains pays de l'OCDE. Un effet d'annonce, puisqu'elle continue d'épargner les trusts, la véritable pierre angulaire d'un système qui, dès lors, perdurera.

> AURÉLIE SCHILD



La BNP Paribas visée par les Amis de la Terre lors d'une mobilisation collective à Jersey.

## Rénovation écologique S'informer pour se lancer

**Dans un contexte de rénovation massive du parc de logements existants en France, la démocratisation des écomatériaux peine à se généraliser, par défaut d'information fiable pour le consommateur.**

La question du prix des écomatériaux est souvent le premier frein à la demande, tout comme l'accès à la matière et au savoir-faire. Un parcours du combattant attend le particulier qui entreprend une rénovation avec écomatériaux. Après avoir réglé la question du fournisseur, il faut trouver l'artisan détenteur du savoir-faire pour la mise en œuvre du matériau choisi. En effet, le carnet de commandes des spécialistes des écomatériaux est rempli souvent plusieurs mois à l'avance.

### « Sain », « éco », « durable » et « bio » à la fois

Mais en amont de ces questions, l'accès à l'information présente un enjeu crucial pour un public de plus en plus large - donc de plus en plus éloigné des milieux militants écologistes les mieux informés - et qui a tendance à se noyer sous une foule d'informations non classées, où maison « saine » et maison « naturelle » se confondent avec maison écologique. Les fabricants et distributeurs usent et abusent de qualifications « éco », « durable », « bio »... parfois à but uniquement commercial. Le marché a besoin de plus de lisibilité pour permettre au consommateur de choisir une démarche réellement responsable. Un exemple de communication qui se sert d'argument écologiste est celui du béton dit « vert » : le béton cellulaire, qui a certes un très bon pouvoir d'isolation par rapport au béton courant, mais qui reste un matériau fabriqué selon un mode industriel avec une énergie incorporée élevée.

### Développer les écomatériaux par l'information

La sensibilisation aux écomatériaux doit s'appuyer sur la synergie entre des associations engagées dans leur diffusion et les



acteurs institutionnels, garants de la fiabilité des informations délivrées. Des supports de communication pourraient ainsi être développés par les collectivités locales ou les structures de développement local. L'ADEME dispose d'importants moyens de communication et un réseau dense d'Espaces Info Énergie (EIE), implantés sur tout le territoire français. Le niveau d'information et d'implication sur les écomatériaux est très inégal d'un EIE à un autre. Ils pourraient pourtant porter le développement des écomatériaux en informant le grand public et en répertoriant les distributeurs et artisans.

En attendant une meilleure structuration de l'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site des Amis de la Terre consacré à l'information sur les écomatériaux et les méthodes de rénovations écologiques. Des solutions existent et de nombreux témoignages de rénovations écologiques réussies, l'attestent.

> LUCIE CONTEVILLE

**Témoignage :** « Rénover écolo ma maison individuelle de construction ancienne était pour moi une évidence. De plus, je savais que les techniques de rénovation écologique sont adaptées au bâti ancien qui supporte mieux des matériaux comme la chaux ou le chanvre, que le béton, moins respirant.

Sans isoler par l'extérieur car les murs en pierre sont très larges, nous avons recouvert les murs intérieurs d'un enduit sable/chaux, et isolé les combles en insufflant de la ouate de cellulose. La ventilation est naturelle et nous avons choisi le poêle à bois en système de chauffage, car nous habitons dans une région qui le permet.

La rénovation écologique peut être longue et difficile, mais on y arrive grâce aux coups de main de proches et amis qui fournissent une main d'œuvre motivée et gratuite ! Ça n'est pas plus cher que le conventionnel, et le champ des possibles est très large. D'autre part, les réseaux de professionnels s'étoffent et l'auto-construction représente une possibilité de faire baisser considérablement les coûts d'un projet. Alors foncez ! »

> THOMAS DUBIEZ

### En savoir plus :

[www.renovation-ecologique.org/](http://www.renovation-ecologique.org/)  
[www.oikos-ecoconstruction.com](http://www.oikos-ecoconstruction.com)  
[www.reseau-ecobatir.asso.fr](http://www.reseau-ecobatir.asso.fr)

## Humeurs

**Recherche sensations ultimes** - Les professionnels du tourisme sont formels : il existe une demande croissante pour contempler les sites naturels ou les espèces que les bouleversements écologiques (dérèglements climatiques en tête) condamnent à plus ou moins court terme : glaciers partant en morceaux et emportant vers une destination inconnue des ours blancs verts de peur, forêts tropicales rongées par la déforestation, populations errantes des camps de déplacés environnementaux.

Certes, toute vie est transitoire, et on peut à bon droit s'émerveiller en assistant à un spectacle que l'on sait très proche de sa dernière représentation, en jouissant davantage, ou se désoler à l'avance que toute beauté, naturelle ou artificielle, soit destinée à disparaître. Mais prendre l'avion pour contempler un glacier que l'on sait détruit en raison des excessives émissions de CO<sub>2</sub> signifie, tout de même, assister à l'agonie d'une personne que l'on égorge un peu soi-même, voire se prendre soi-même à la gorge pour en finir encore plus vite avec ce qui nous reste d'humanité.

En attendant, pourquoi ne pas proposer à nos touristes en mal de sensations ultimes des voyages encore plus époustouffants : l'ascension du pic de Hubert, avec descente en chute libre et atterrissage dans une flaque de pétrole tarié, ou un circuit d'exploration à la recherche de l'empreinte écologique du monstre-Santo. Et enfin, pour finir en beauté, se retrouver avec quelques *happy few* dans le désert étouffant du Nord-Pas-de-Calais pour célébrer le dépassement de quelques degrés centigrades fatidiques à la biosphère... et mourir !

> ALAIN DORDÉ ET LAURENT HUTINET